

BÂTIMENT DURABLE

Bilan annuel Occitanie

Année 2017



Sommaire

L'environnement socioéconomique

p. 3

- **Le contexte économique**
- **Le parc de logements**
- **Le parc de logements sociaux**

Les leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment

p. 7

- **Le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)**
- **L'Eco-PTZ**
- **Le programme « Habiter Mieux »**
- **L'éco-chèque**
- **La TVA à 5,5%**
- **Les CEE**
- **L'Eco-PLS**
- **L'accompagnement des ménages**
- **Les logements neufs : labellisations et certifications**
- **La labellisation des bâtiments tertiaires neufs**
- **La rénovation des logements collectifs et bâtiments tertiaires**

L'impact sur la rénovation énergétique

p. 23

- **Le chiffre d'affaires généré via les dispositifs**

La mobilisation des professionnels

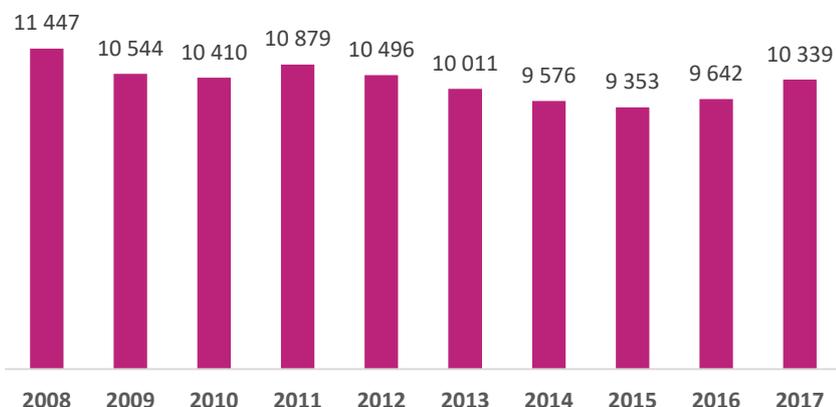
p. 24

- **Les entreprises du Bâtiment**
- **La qualification RGE**
- **L'assistance en ligne et « PRIS PRO »**
- **Les stagiaires FEEBAT**
- **Les entreprises et le numérique**

Le contexte économique

Evolution du chiffre d'affaires Bâtiment en Occitanie

Unité : million Euros courants HT – source : CERC Occitanie



Chiffre d'affaires 2017	
Occitanie	France
10,3 Md€	138,4 Md€
+5,4%	+4,9%

En 2017, la reprise d'activité dans le bâtiment s'est renforcée et se traduit par un rebond du chiffre d'affaires. Le niveau est supérieur à 10,262 millions d'euros, valeur moyenne calculée sur la période 2008-2017.

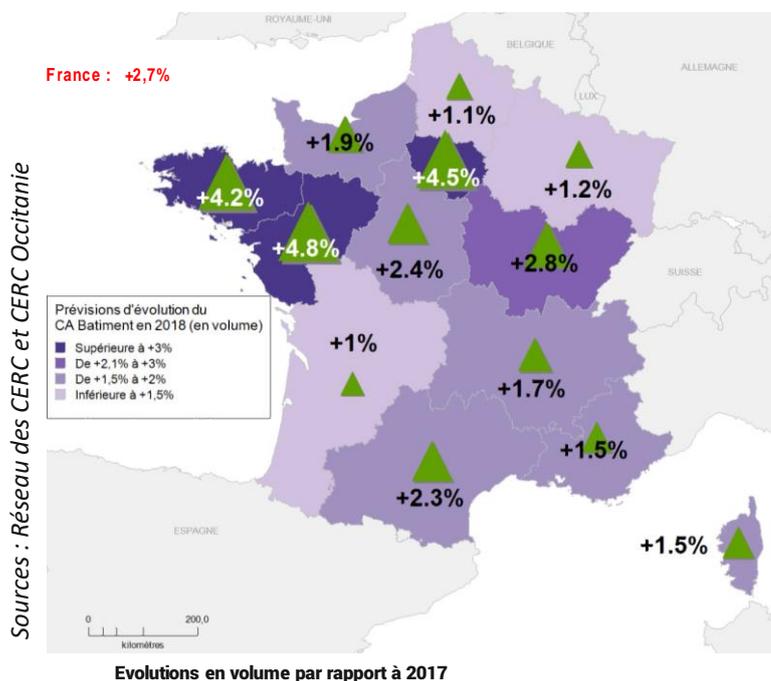
Le secteur du bâtiment est porté par le segment de la construction neuve de logements qui enregistre des évolutions à 2 chiffres aussi bien pour l'individuel que le collectif. Cette progression ressort plus nettement dans le collectif où elle avoisine les 20%.

Concernant le non résidentiel neuf, le chiffre d'affaires progresse de façon plus modérée avec +0,7% porté par les locaux industriels, les bureaux, les bâtiments agricoles et les locaux autres, tel que l'hébergement hôtelier.

Un nouveau repli de l'activité lié aux bâtiments de services publics (-2,8%) est à souligner, les commerces et l'artisanat affichent également une légère baisse.

L'entretien-rénovation de logements se maintient à un rythme de croissance de 1,2% annuel alors que la rénovation de locaux est atone.

Prévisions régionales d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment en 2018



La reprise de l'activité constatée en 2017 tend à se poursuivre sur l'année 2018 mais de façon moins prononcée, avec une hausse en volume de +2,3%.

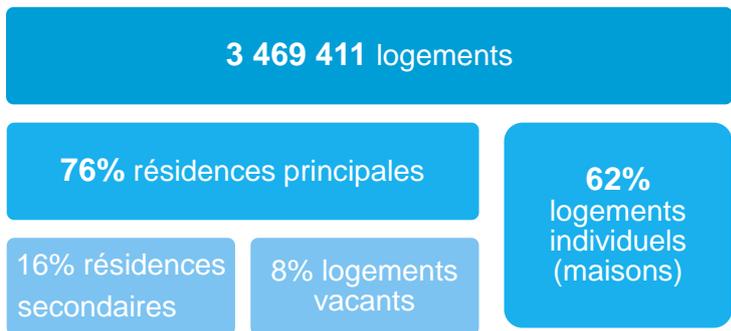
L'activité est toujours portée par la construction (+4,4%) et plus particulièrement par les logements neufs.

L'activité entretien-rénovation affiche une certaine stagnation (+0,7%),

Le chiffre d'affaires 2018 estimé à près de 10,5 milliards se positionne au-delà de la moyenne annuelle observée sur la période 2008-2017.

Sources : Réseau des CERC et CERC Occitanie

Le parc de logements



Parc des résidences principales construites avant 1946

Occitanie	France
22%	23%

En 2015, l'Occitanie comptait 3,4 millions logements, soit 10% du parc national répartis en 2,6 millions de résidences principales, 543 779 résidences secondaires et 292 695 logements vacants.

Le taux de résidences secondaires (16%) est plus important que la moyenne nationale (+6 points), ces résidences sont situées, généralement, autour des zones touristiques aussi bien de montagne que le long du littoral.

Les propriétaires occupants sont majoritaires en région (60%).

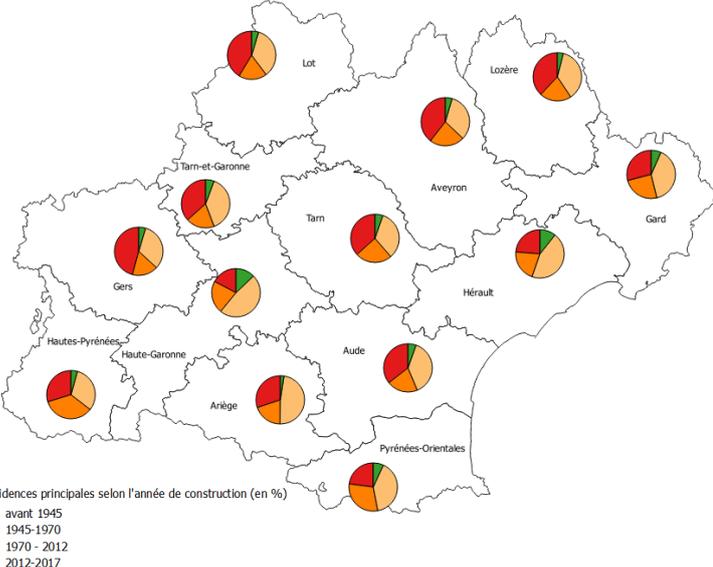
La maison individuelle est le type d'habitat principal : 62% des logements (vs 57% en France), avec 2,1 millions de logements. Dans les départements des 2 métropoles, on compte autant de maisons individuelles que d'appartements, contrairement au Lot et à l'Ariège où l'habitat individuel est le mode d'habitat principal (80%).

Les collectifs représentent 38% des logements avec 1,3 million de logements.

Le parc de logements en Occitanie est constitué de 39% de logements construits avant 1970. Les constructions anciennes sont situées principalement dans les territoires ruraux tandis que les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales possèdent un taux inférieur à la moyenne régionale.

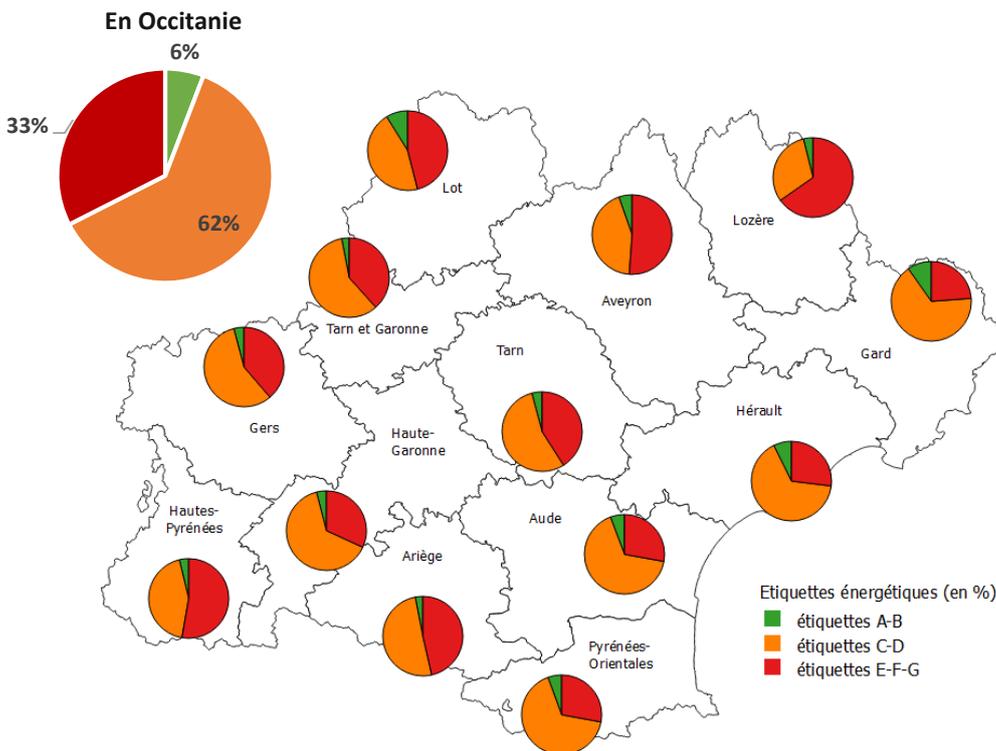
Part des résidences principales construites avant 1970

Source : Insee – CERC Occitanie



Répartition des logements existants mis en vente ou en location selon l'étiquette énergétique à janvier 2018

Unité : % de logts audités - source : Observatoire DPE - ADEME



Logements économes (étiquettes D,E,F ou G)

73%
pour les logements vendus ou loués

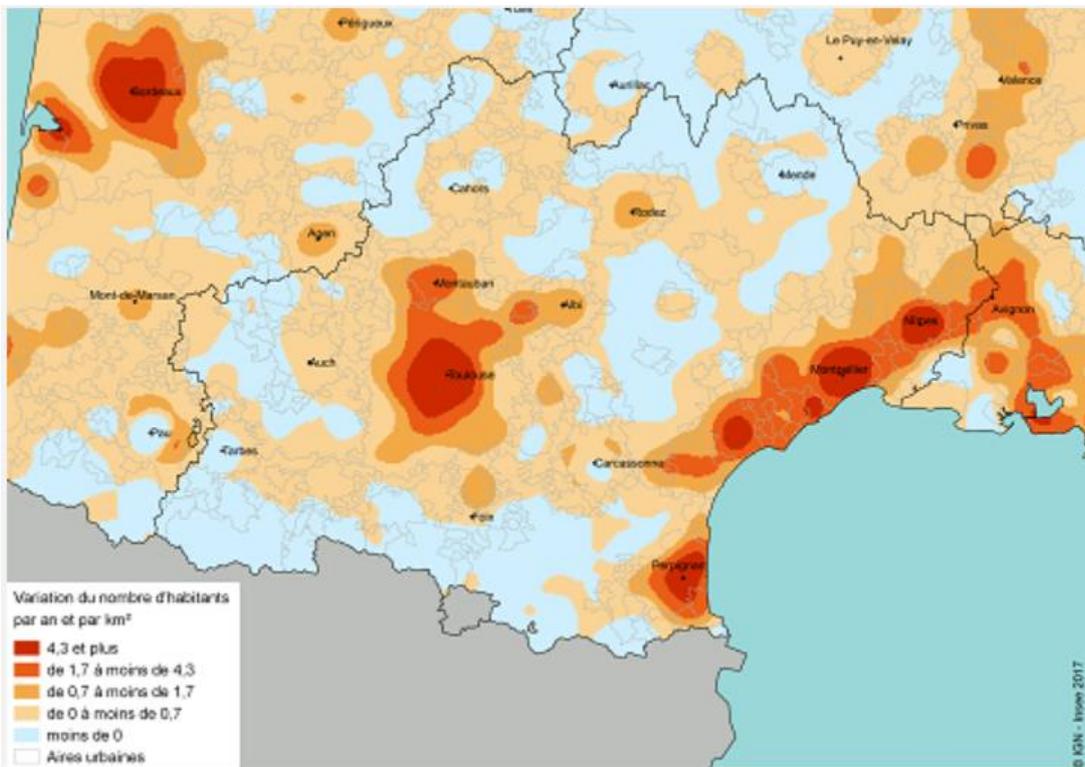
Selon l'analyse des étiquettes de performances énergétiques, réalisées lors des transactions immobilières des 4 dernières années, un tiers des logements sont considérés comme économes (classes E, F et G) et 40% est constitué de logements classés D.

L'échantillon compte 391 989 logements à novembre 2018. La base comporte des doublons et les logements sociaux.

📍 Analyse de la population

Variation annuelle de la densité de population entre 2009 et 2014

Sources : Insee, recensements de la population 2009 et 2014

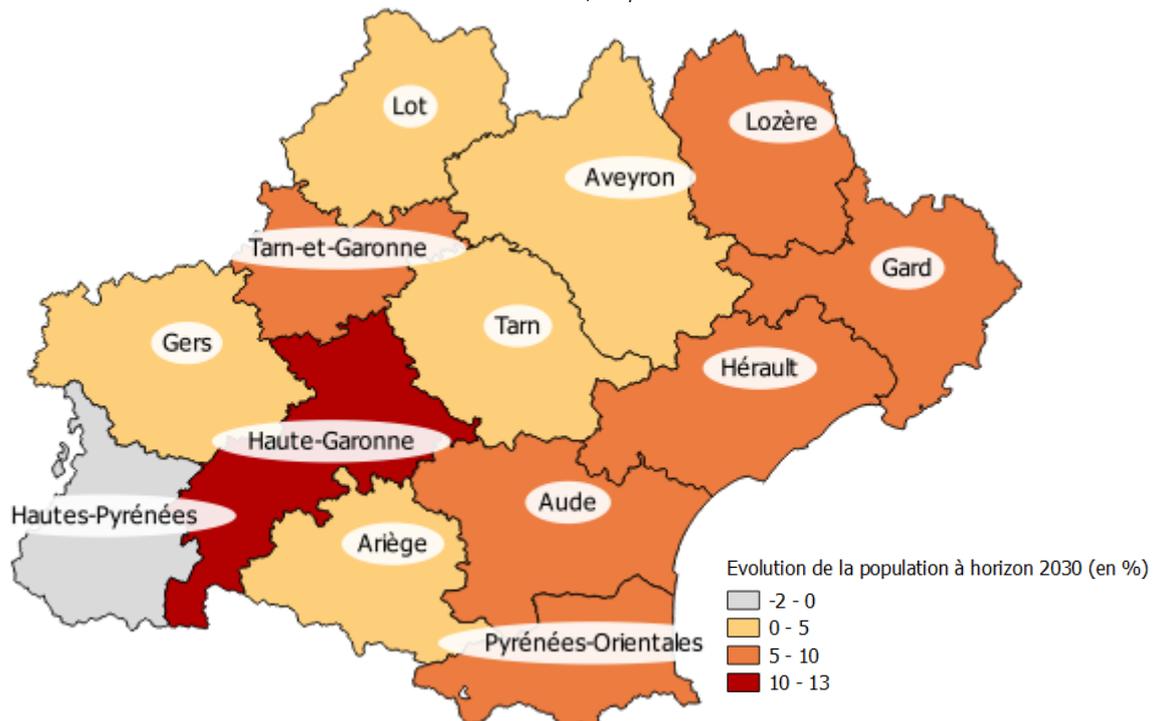


Selon l'Insee, la Haute-Garonne est, aujourd'hui, un des territoires les plus attractifs mais également dans les années futures avec +12,7% d'augmentation de la population. Dans le Tarn-et-Garonne, essentiellement localisé au sud du département, un fort accroissement de la population est envisagé (+9,8%).

Les zones situées le long du littoral sont également attractives, le taux d'évolution est compris entre 5,4% (Gard) et 9,7% (Hérault). Le département des Hautes-Pyrénées serait le seul territoire en Occitanie à voir sa population diminuer à l'horizon 2030.

Evolution de la population à l'horizon 2030

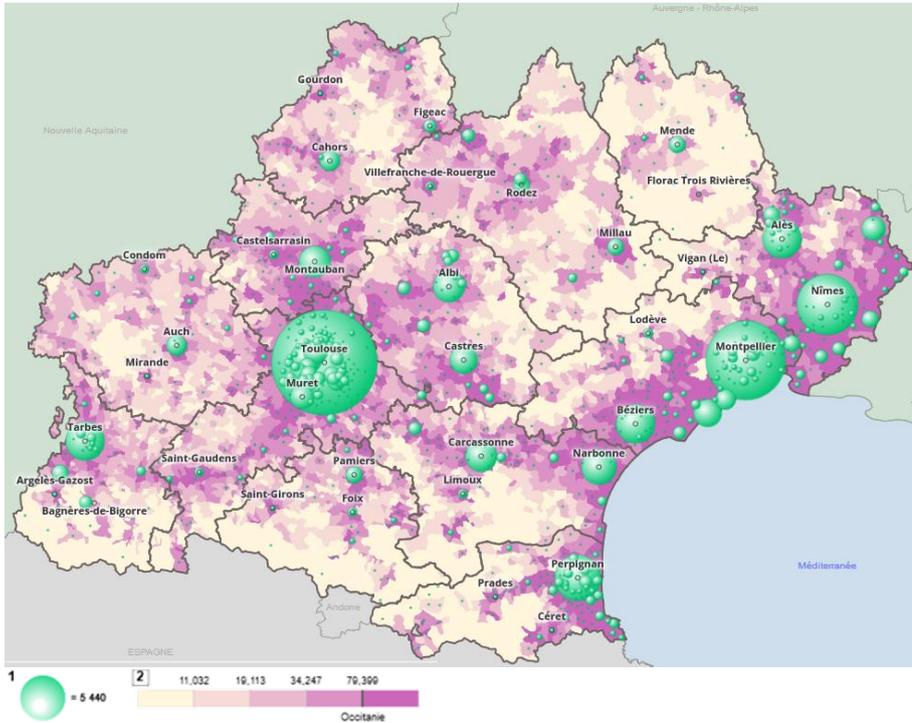
Sources : Insee, Omphale



Le parc de logements sociaux



Répartition des logements appartenant à des bailleurs sociaux et densité de la population, 2017
Unité : en % | source : Répertoire RPLS, Insee – RP, DREAL Occitanie, PictoStat



Nombre de logements sociaux

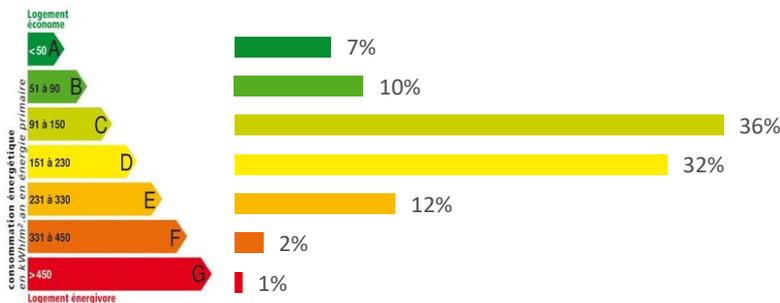
Occitanie	France
280 910	4 759 720

En 2017, les bailleurs sociaux possèdent 280 910 logements locatifs sociaux en Occitanie, soit 7 690 de plus que l'année précédente.

Avec un taux de croissance de +2,8%, quasiment deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine (+1,5%), l'Occitanie se place en tête des régions. La Haute-Garonne contribue largement à cet effort, en grande partie grâce au dynamisme de la métropole de Toulouse (+4,5%). La région garde un retard en offre locative sociale : 10,8% des résidences principales sont des logements sociaux contre 17% en moyenne nationale. La croissance du parc, signe d'une forte mobilisation des acteurs locaux, s'inscrit dans un contexte régional de très forte croissance de la population générant des besoins nouveaux en logements sociaux.

36% du parc locatif social régional a été construit à partir de 2000.

Répartition des logements sociaux au 01/01/2017
Unité : % de logts sociaux- source : Open data / Data.gouv.fr



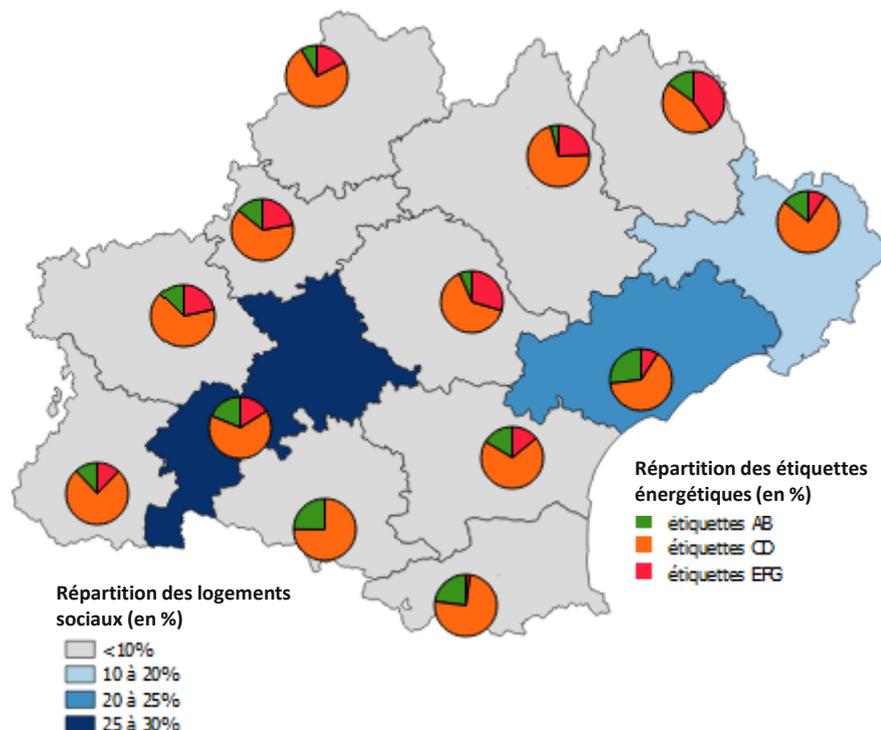
Logements économes (étiquettes D,E,F ou G)

47%
pour les logements sociaux

La base des DPE des logements sociaux représentent 74% du parc régional.

En Occitanie, 17% des logements sociaux sont classés A et B, 36% en étiquette C et 47% entre D et G.

La Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard concentre 64% des logements sociaux de la région. Sur ce périmètre, 44% des logements sont considérés comme très économes et 9% sont classés en étiquettes A et B.



Le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)

Bilan du crédit d'impôt en Occitanie en 2017 (travaux 2016)

source : DGFIP

Occitanie

107 514
ménages



France

1 245 754
ménages

146 818
actions réalisées



1 606 815
actions réalisées

562 M€
dépenses en travaux

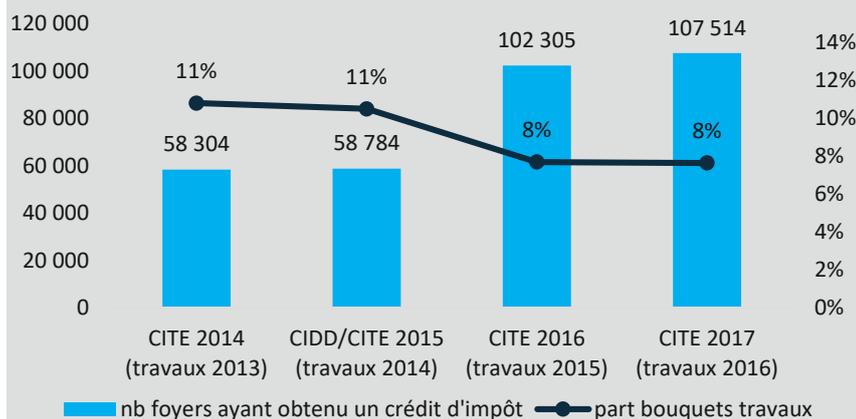


6 538 M€
dépenses en travaux

Le CITE est un outil de massification de la rénovation énergétique : plus de 107 000 foyers concernés en 2017 pour des travaux réalisés en 2016.

Nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt

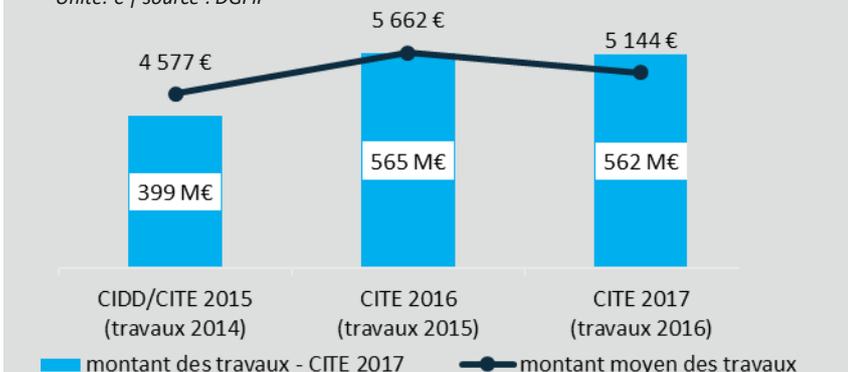
Unité: nb de foyers | sources : Traitement CERC Occitanie / DGFIP



Le passage du CIDD au CITE a marqué une forte progression du nombre de foyers sollicitant ce dispositif, +74% dès 2016. Une grande majorité des crédits d'impôts ont été obtenus sur les 4 derniers mois de l'année (lors du passage au CITE). En 2017, le dispositif enregistre une nouvelle hausse de 5%, 107 514 foyers ont bénéficié du CITE. La part des bouquets de travaux stagne, 11 217 foyers ont sollicité un bouquet de travaux sur l'année (8%) dont moins de 6 000 bouquets dits performants.

Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt

Unité: € | source : DGFIP



Entre 2016 et 2015, le montant des travaux est passé de 399 M€ à 565 M€, soit une hausse de 41%. Sur l'année 2017, ce montant tend à se stabiliser. Après avoir enregistré une forte hausse en 2016 du fait de la massification des actions, le montant moyen des travaux réalisé dans le cadre d'un crédit d'impôts est évalué à 5 144€ (-518€ entre 2016 et 2017).

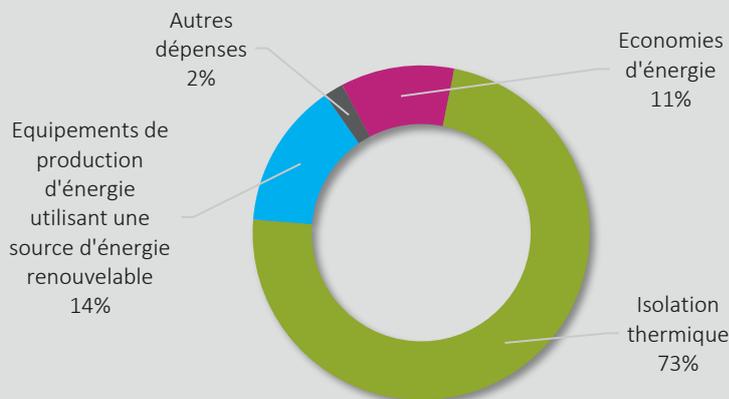
Il s'agit d'un dispositif incitatif participant aux objectifs de réduction des consommations d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les particuliers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu pour l'achat et l'installation de matériaux ou d'équipements performants en matière d'économies d'énergie ou de production d'énergie d'origine renouvelable.

Depuis 2005, ce crédit d'impôt a changé plusieurs fois de périmètre avec des évolutions sur les bénéficiaires, sur l'éligibilité des équipements ou sur les taux associés. Evolution majeure en 2014 avec la simplification du dispositif : un seul taux de de crédit d'impôts (30%), suppression de la notion de bouquet de travaux et des conditions de ressources, mise en place du principe d'éco-conditionnalité, les travaux doivent être réalisés par des professionnels RGE.

Le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)

Répartition des actions menées en 2017 (travaux 2016) par les ménages

Unité : nombre d'actions réalisées | sources : Traitement CERC Occitanie, DGFIP



En 2017, 30% des actions engagées par les ménages concernent l'isolation des parois vitrées.

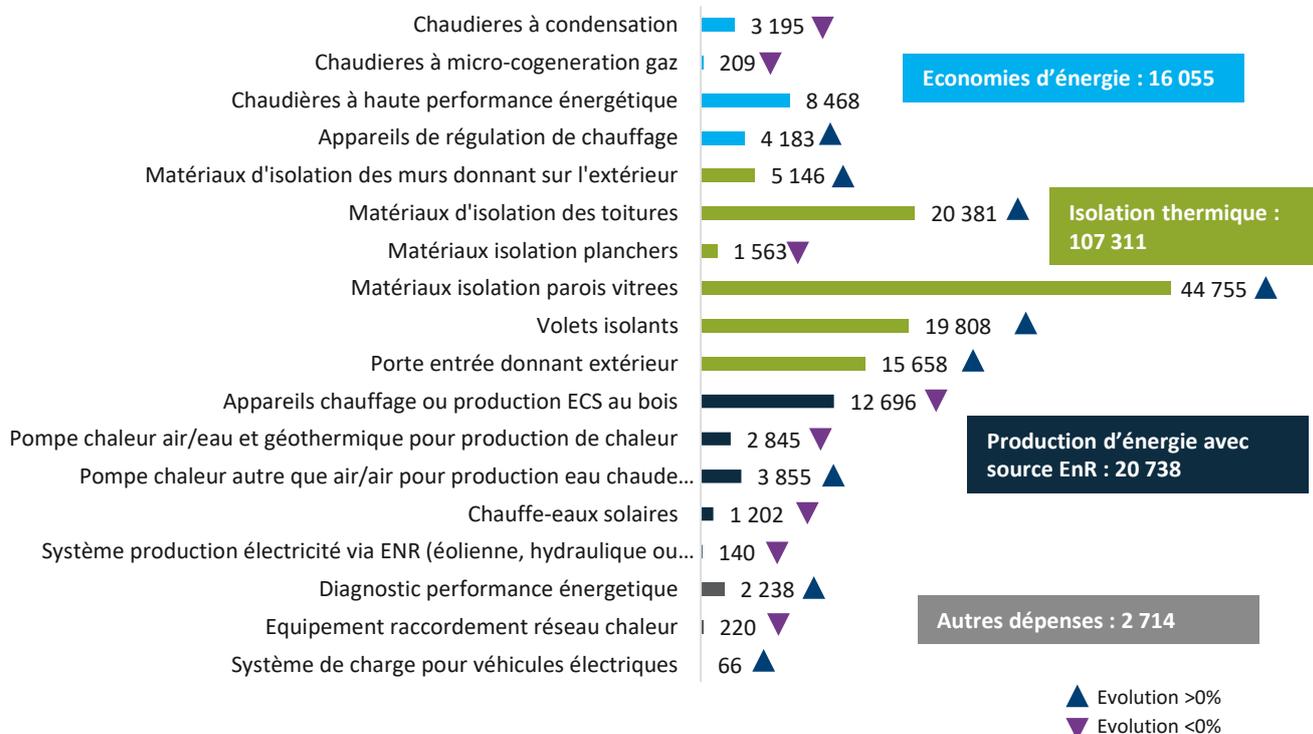
L'essentiel des 146 818 actions réalisées en 2016 concernent les travaux d'isolation thermique (73%) et particulièrement les menuiseries extérieures et l'isolation des toitures.

Les actions relatives aux appareils de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au bois sont relativement significatifs (12 696 actions) ainsi que l'installation de chaudières à haute performance énergétique (8 468 actions). Ce dernier type de chaudière n'était pas représenté les années précédentes. Les actions dans le cadre du CITE 2017 sont principalement des actions isolées et ne permettent pas à elles seules un gain énergétique important.

Ces actions peuvent être réalisées en bouquets de travaux (11 217 actions en 2017) et les ménages peuvent étaler leurs travaux sur 2 années et ainsi atteindre un meilleur niveau de performance (21 714 ménages ont réalisé un bouquet étalé sur 2 ans dont 11 405 de bouquets performants).

Actions réalisées en 2015 (et déclarées en 2016) par catégorie de travaux

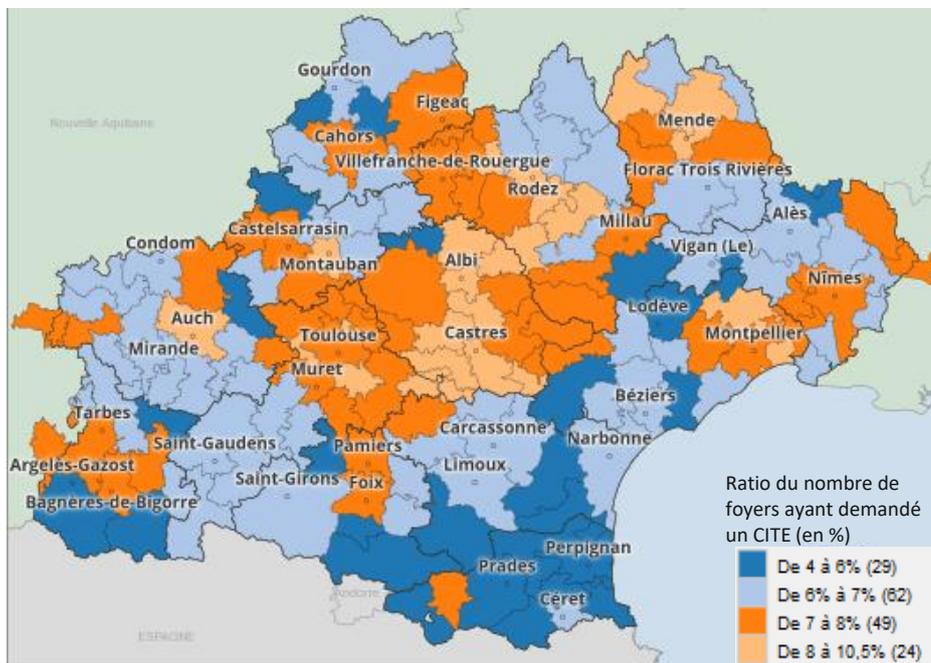
Unité : nombre d'actions réalisées | source : DGFIP



Le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)

Part des propriétaires occupants par EPCI ayant demandé un CITE en 2017

Unité : % des propriétaires occupants | sources : Traitement CERC Occitanie, DGFIP



© DREAL Occitanie 2018 - [IGN Admin Express](#)

En Occitanie, 7% des propriétaires occupants ont eu recours au CITE en 2017 pour des travaux réalisés en 2016, soit un ratio identique à l'échelon national.

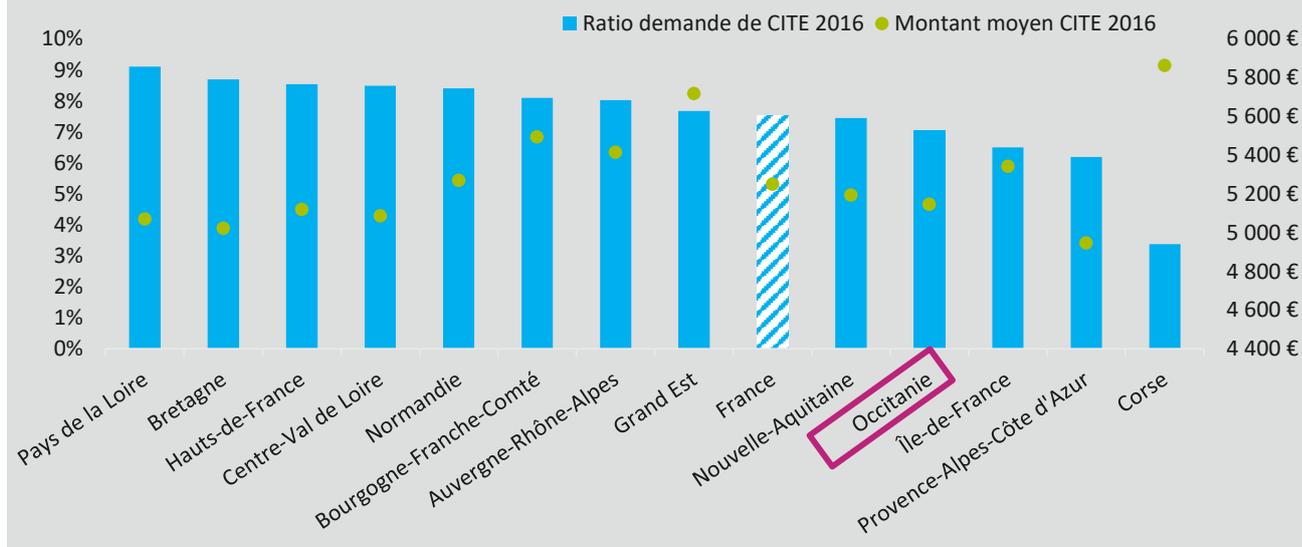
Par département, ces ratios sont plutôt homogènes et compris entre 6 et 8%, avec un taux maximum observé en Aveyron et dans le Tarn.

Au niveau des EPCI, entre 4% et 10,5% des propriétaires occupants ont demandé un CITE. Les ratios les plus importants sont essentiellement localisés autour des pôles urbains.

La Communauté de Communes Cœur de Lozère est celle dont le ratio est le plus important et supérieur à 10%.

Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE et montant moyen des dépenses réalisées selon les régions

Unité : % des propriétaires occupants; montant en € | sources : Traitement CERC Occitanie, DGFIP, INSEE RP2014

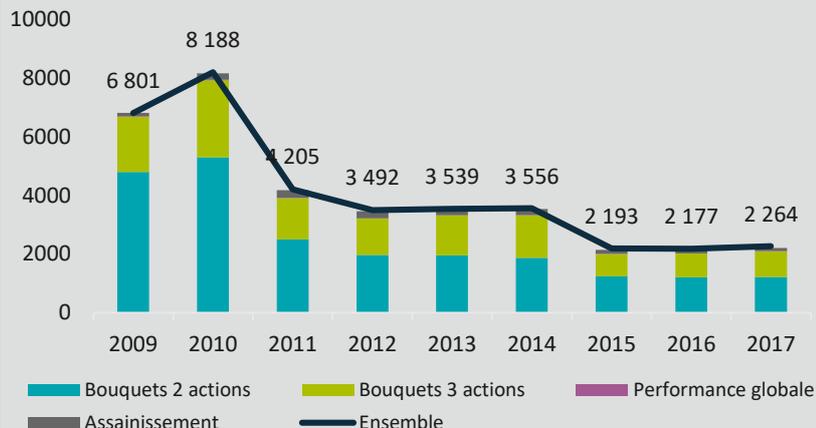


Le recours à ce dispositif place la région Occitanie en deçà de la moyenne nationale tant pour le ratio de demande que pour le montant moyen.

Éco-PTZ (éco prêt à taux zéro)

Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Occitanie

Unité : nombre de logements | source : SGFAS



Nombre d'Eco-PTZ distribués en 2017 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
2 264	24 009
+4%	+6%

Disponible depuis le 1^{er} avril 2009, l'éco-PTZ peut être accordé au propriétaire bailleur ou occupant d'un logement ancien et du syndicat de copropriétaires pour le financement de travaux de rénovation lourds. Il se décline en 3 options :

- Mise en œuvre d'un « bouquet de travaux » ;
- Atteinte d'un niveau de « performance énergétique globale » minimal du logement ;
- Réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie.

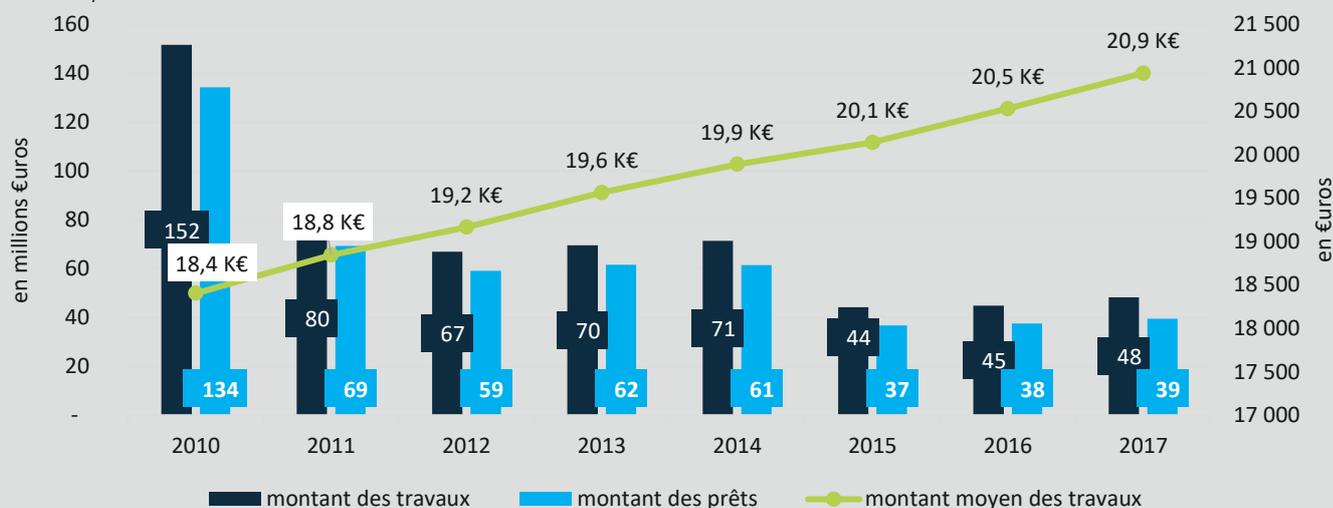
Accessible avec au minimum un bouquet de 2 actions de travaux, l'éco-PTZ encourage la réalisation d'un ensemble cohérent de travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Après un bon démarrage en 2009-2010, le recours au dispositif s'est peu à peu essoufflé pour s'établir autour de 3 500 prêts annuels entre 2012 et 2014. Le gouvernement a réformé l'éco-PTZ, en 2014, par une simplification du dispositif et une harmonisation avec le CIDD/CITE. La responsabilité technique a été transférée, au 1^{er} janvier 2015, de la banque vers l'entreprise.

Dans le même temps, les taux d'intérêts bas et la concurrence d'autres produits bancaires ne favorisent pas l'attractivité de l'éco-PTZ. Ainsi, malgré les différentes évolutions du dispositif, les données 2015 à 2017 stagnent autour de 2 000 prêts annuels.

Evolution financière de l'éco-PTZ en Occitanie

Unité : en % | source : SGFAS



Le montant des travaux effectués dans la cadre d'une rénovation avec l'appui d'un éco-PTZ s'élève à 48 millions d'euros en 2017 (20 900€ en moyenne par logement). Le montant prêté ne couvre pas totalement les dépenses : 39 millions d'euros prêtés soit 17 300€ par logement en moyenne.

Parmi les 2 264 éco-PTZ attribués en Occitanie en 2016, 39% des rénovations sont considérées comme « très performantes », elles mettent en œuvre trois actions de travaux.

Selon l'enquête TREMI, le coût moyen par logement pour un gain énergétique représentant 2 classes ou plus est estimé à 25 900 € et, 15 900€ pour un gain d'une classe.

Compte tenu de ces hypothèses et le montant moyen des travaux déclarés, les logements devraient gagner une classe.

Cependant, les ménages, qui ont réalisé des travaux et quel que soit « le saut de classe », améliorent la performance énergétique du logement.

Répartition des éco-PTZ en 2016 par type de travaux - Occitanie

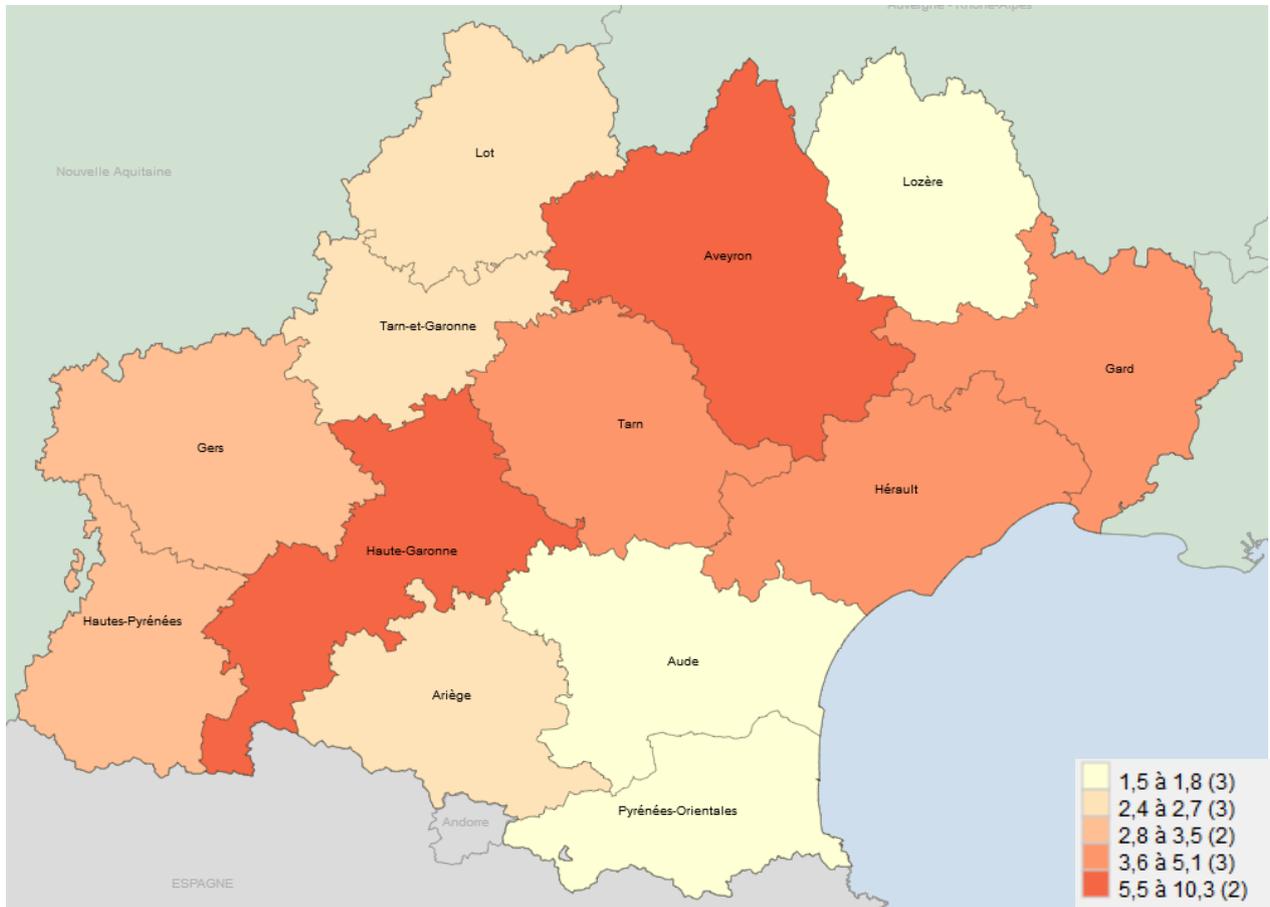
Unité : en % | source : SGFAS



Éco-PTZ (éco prêt à taux zéro)

Répartition des montants des travaux déclarés pour l'éco-PTZ en 2017

Unité : en millions €uros | sources : Traitement CERC Occitanie, SGFGAS

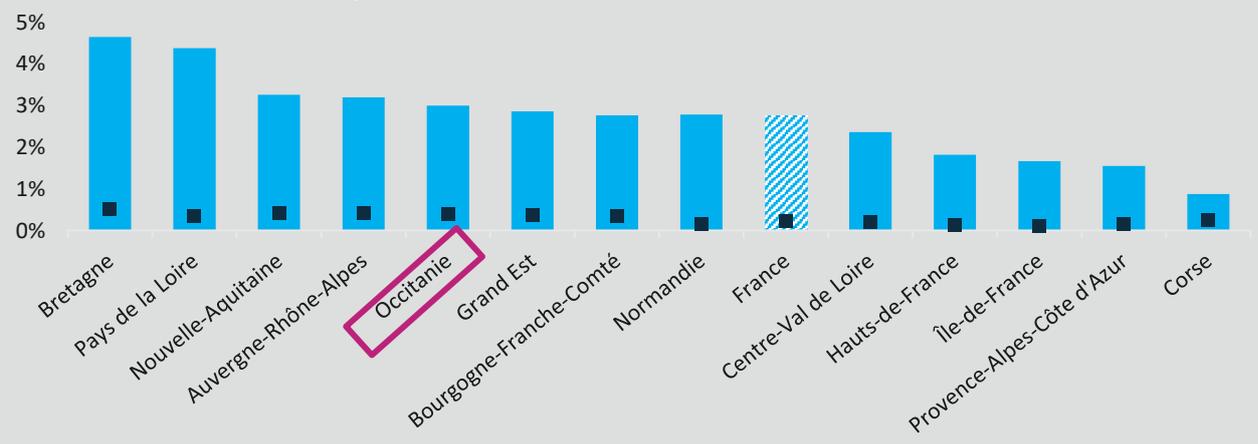


Les départements de la Haute-Garonne, de l'Aveyron, de l'Hérault et du Tarn concentrent plus de la moitié des montants des travaux. Sur l'ensemble de ces 4 départements, le montant moyen s'élève à 21 300€ par logement.

Le montant moyen des travaux engagés par les ménages varie fortement selon les territoires, avec un maximum de 29 070€ en Lozère et un minimum de 18 745€ dans les Pyrénées-Orientales.

Distribution d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2017 en France

Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles
Source : Traitement CERC / SGFGAS, INSEE RP 2008



Le programme Habiter Mieux

Evolution du programme « Habiter Mieux » en Occitanie

Unité : en nombre de logements | source : DREAL - ANAH



Nombre de logements rénovés via le programme en 2017 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
6 754	52 266
+43%	+28%

Lancé en 2011, avec pour objectif initial la rénovation des logements occupés par leurs propriétaires, le programme Habiter-Mieux de l'ANAH a été élargi en 2013 aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires.

Inscrit dans la lutte contre la précarité énergétique du parc privé, le programme a permis de rénover énergétiquement près de 191 000 logements en France depuis sa création. Le recul des années 2015 et 2016 est à mettre sur le compte du fort pic d'activité de l'année 2014, lié à des conditions de financement très favorables et qui a généré un nombre important de dossiers en stock, financés en 2015.

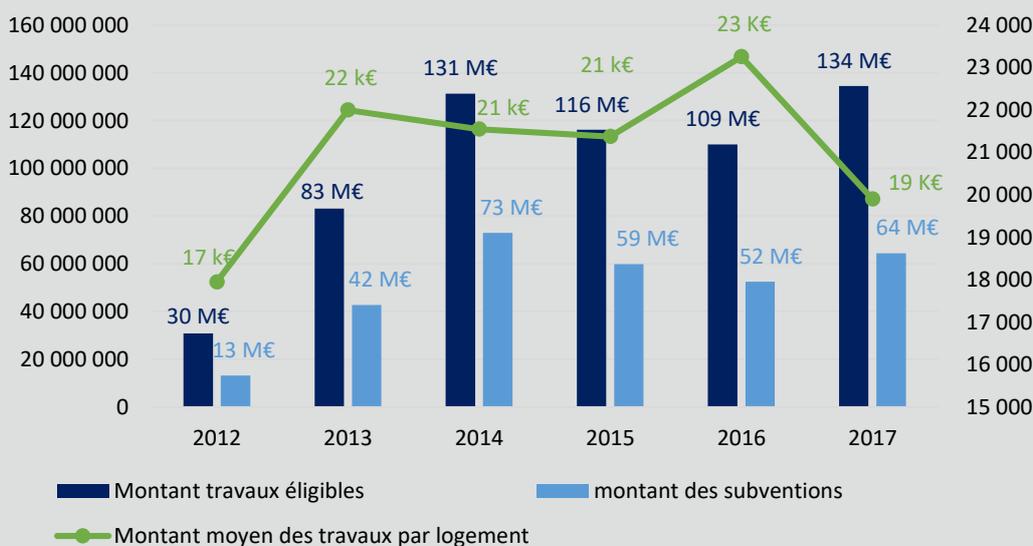
Le nombre de logements aidés est en hausse de 43% en 2017 par rapport à l'an passé.

Le montant moyen de travaux par logement s'élève à 19 905 €uros en 2017, soit une baisse moyenne de 3 352 € par logement.

Les demandes proviennent principalement des propriétaires occupants (85%) dont la grande majorité est considérée comme très modeste (4 453 logements).

Evolution financière du programme « Habiter Mieux » en Occitanie

Unité : montants en €uros en TTC | source : DREAL - ANAH



Depuis 2012, le montant des subventions versées est passé de 13 millions d'euros à 64 millions d'euros en 2017. De même, le montant des travaux associés est passé de 30 millions d'euros à 134 millions d'euros en 2017.

La part des subventions par rapport au montant des travaux est comprise entre 43% en 2012 et 56% en 2014 et atteint 48% en 2017.

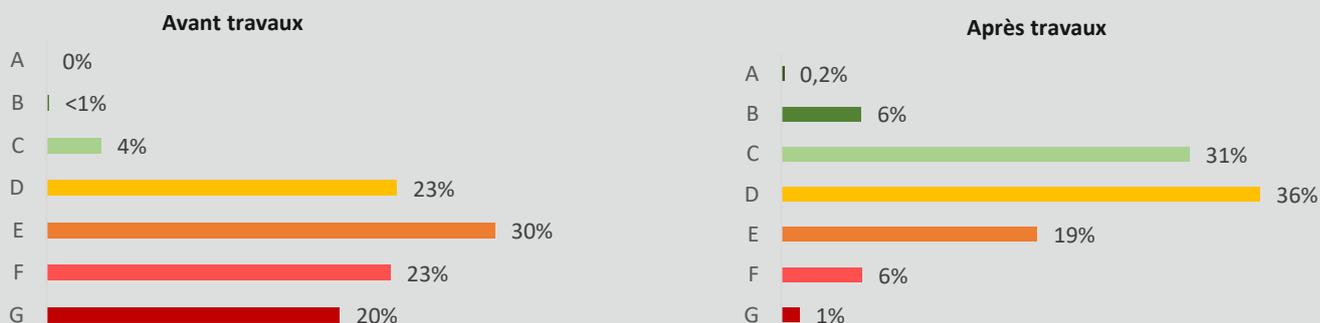
Le prérequis pour bénéficier de l'aide « Habiter-Mieux » est un gain énergétique à minima de 25% pour les propriétaires occupants et de 35% pour les propriétaires bailleurs.

En 2017, 61% des gains énergétiques sont supérieures à 35%. Entre 2012 et 2017, la part des logements rénovés via le dispositif et présentant un gain supérieur à 50% passe de 21% à 26%.

Le gain énergétique moyen s'élève à 41%.

Répartition des rénovations dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH en 2017 en Occitanie par étiquettes énergétiques avant et après travaux

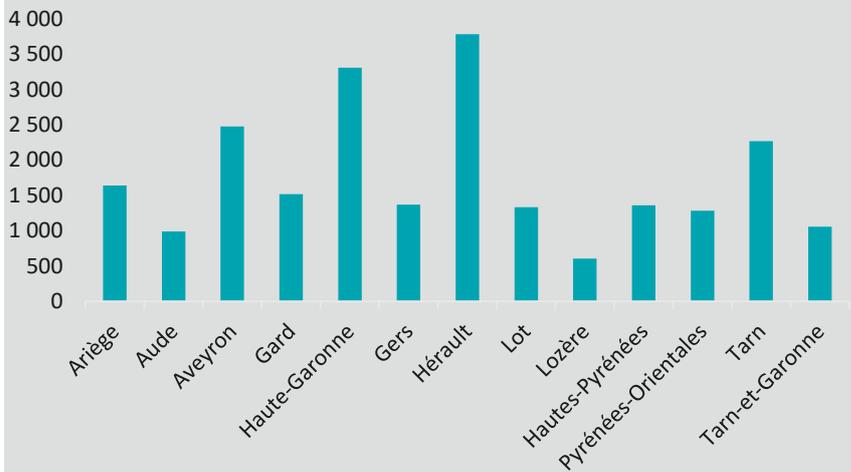
Unité : en nombre de logements | source : DREAL - ANAH



Le programme Habiter Mieux

Rénovation départementale dans le cadre du programme « Habiter Mieux » en Occitanie de 2011 à 2017

Unité : nombre de logements | sources : Traitement CERC Occitanie / DREAL - ANAH



En un an, le nombre de logements a évolué de 43% sur l'Occitanie. Cette évolution est assez disparate selon les territoires, 3 départements tirent leur épingle du jeu, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et la Lozère. Pour les deux premiers départements, le nombre de logements a été multiplié par 2,5. Le troisième enregistre une forte hausse en passant de 101 à 176 logements.

Les autres départements sont en deçà de la moyenne régionale avec un minimum pour l'Aveyron : +1%.

Les 2 métropoles concentrent le plus grand nombre de logements rénovés via le dispositif comparativement aux autres intercommunalités de la région.

Le gain énergétique le plus important se situent en Camargue et sur la Côte Vermeille (> 50%) mais représentent 47 logements. La tranche 25% à 35% regroupent près de 212 logements. Aucune intercommunalité n'enregistre un gain inférieur au seuil réglementaire de 25%.

Depuis 2012, plus de 23 000 logements ont été rénovés grâce au programme « Habiter Mieux » de l'ANAH.

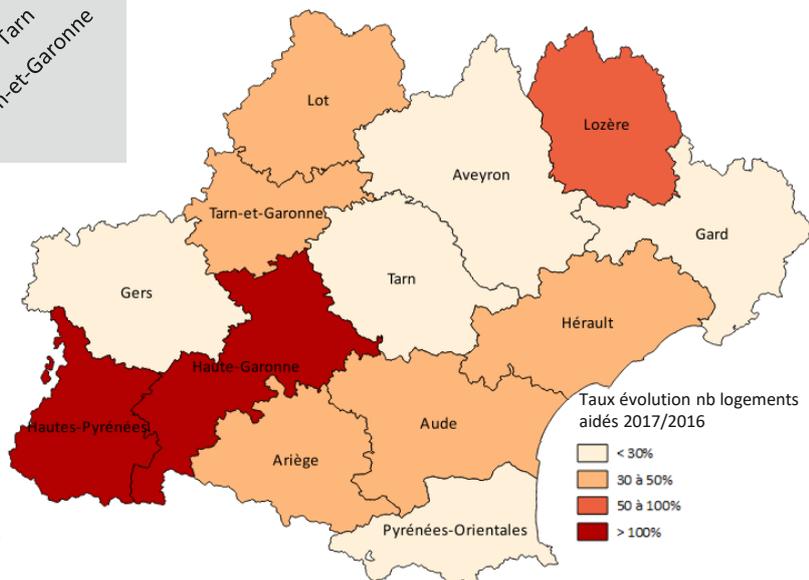
Le Tarn, l'Aveyron, l'Ariège et le Gard enregistrent 35% des logements accompagnés par le dispositif, avec une tranche comprise entre 7% et 11%.

Plus de 30% se situent dans les départements de l'Hérault (16%) et de la Haute-Garonne (14%).

Les 7 autres départements représentent 8 000 logements, soit 35% mais avec une représentativité de chacun, un peu plus faible, comprise entre 3 et 6%.

Evolution des logements ayant bénéficié du programme « Habiter Mieux » entre 2016 et 2017

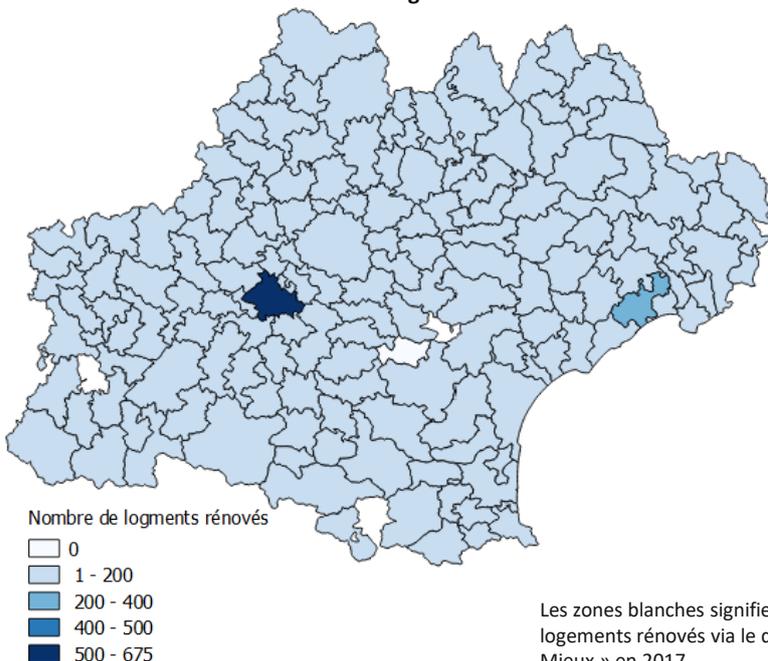
Unité : en % | source : Traitement CERC Occitanie / DREAL - ANAH



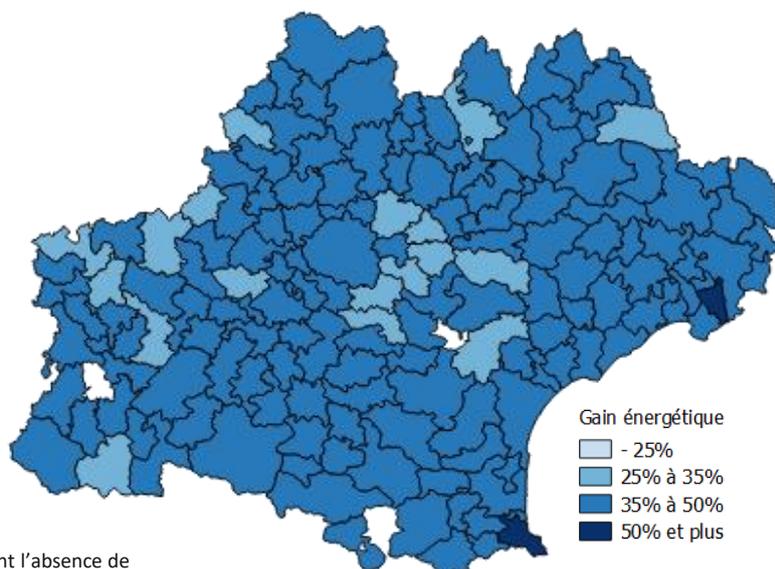
Nombre de logements rénovés et gain énergétique moyen des logements selon le programme « Habiter Mieux » par EPCI

Unité : en % | source : Traitement CERC Occitanie / DREAL - ANAH

Nombre de logements rénovés

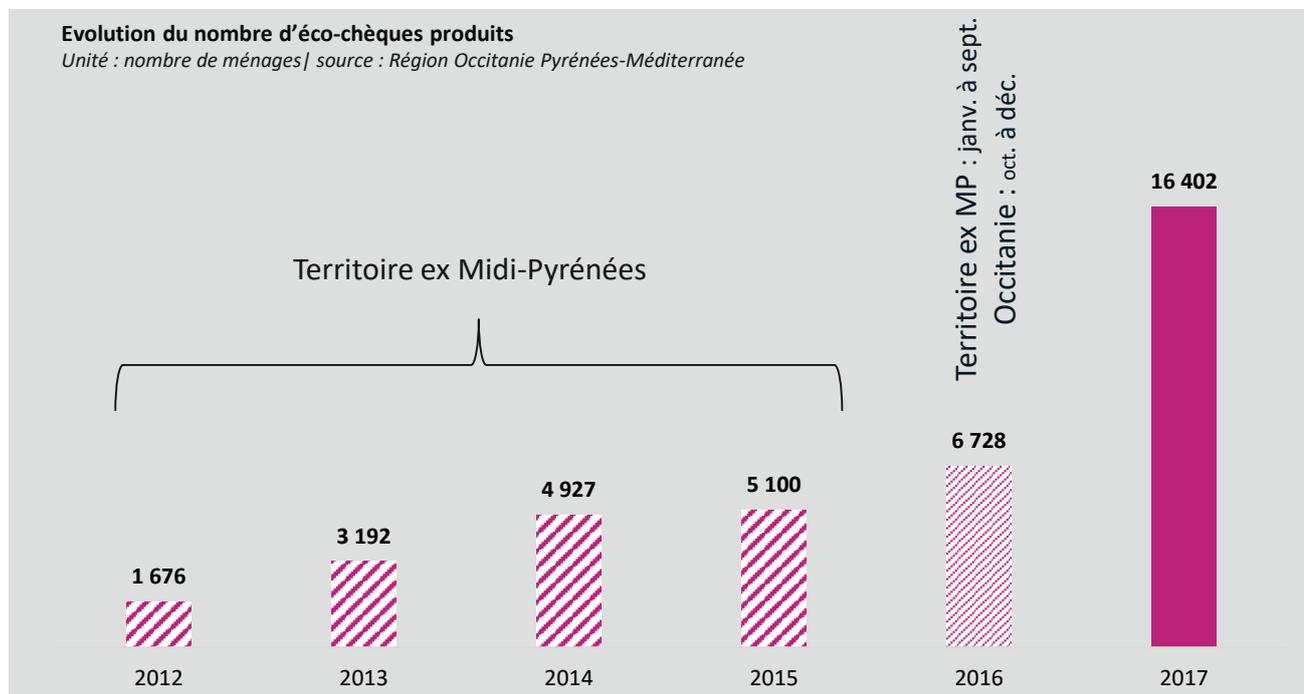


Gain énergétique moyen des logements



Les zones blanches signifient l'absence de logements rénovés via le dispositif « Habiter Mieux » en 2017.

L'éco-chèque



En 2017, **16 402** ménages ont bénéficié d'un éco-chèque en Occitanie ce qui représente un montant d'aide attribué par la Région de **24,5 M€**. Le chiffre d'affaires généré représente 121 M€ pour le réseau des 2 500 professionnels partenaires.

Ce dispositif, initialement mis en place sur le territoire ex Midi-Pyrénées, a été **généralisé à l'ensemble de la région** à compter **d'octobre 2016**.

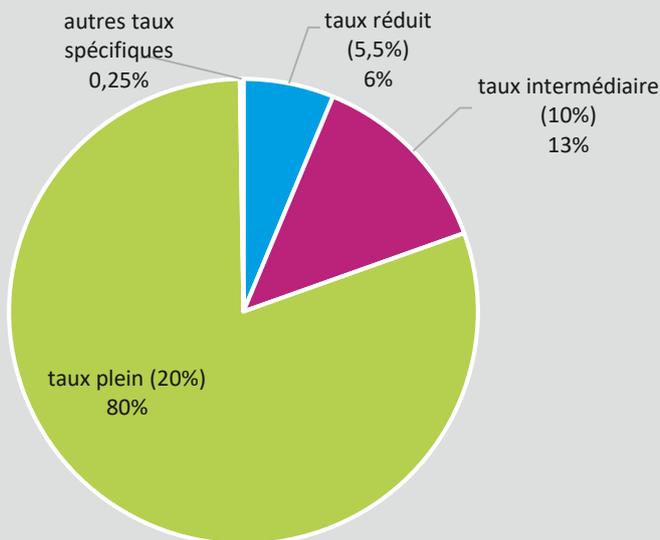
L'année 2017 a été marquée par :

- Un ajustement du règlement en fin d'année: exclusion des combles perdus en mono lot ou couplé avec l'installation d'un système de ventilation;
- L'exclusion d'une entreprise RGE du réseau des professionnels partenaires.

La TVA à 5,5%

Répartition des bases imposables de la TVA déclarées par les établissements du secteur de la construction en Occitanie pour l'année 2017

Unité : % des bases imposables en €uros | source : DGFIP Occitanie



Sur l'année 2017, la TVA à taux réduit à 5,5% est applicable pour :

- les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique de logements ainsi que les travaux induits;
- les équipements pour personnes dépendantes (maintien à domicile et/ou handicap);
- certaines opérations liées au logement social.

La TVA à 10% concerne les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement ou d'entretien.

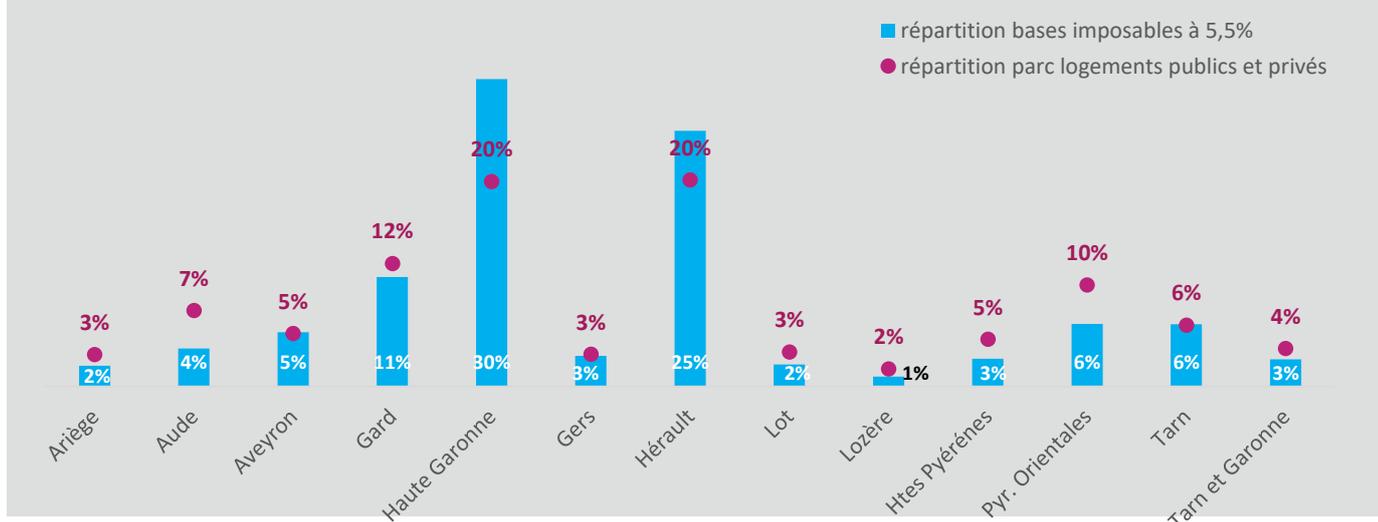
Toutes opérations confondues, les bases imposables à taux de TVA réduit (5,5%) déclarées par les établissements du secteur de la construction s'élèvent à près de 1,3 milliard en Occitanie.

En 2017 et selon la base SISAL 3, le coût des logements neufs sociaux financés en PLAI, PLUS, PLS et PSLA (hors VEFA) est de 777 millions d'euros TTC pour 6 145 logements, soit une hausse de 4% des montants de travaux. Ce montant se décompose pour 67% en travaux de bâtiment, 21% au foncier et 12% aux prestations intellectuelles.

De fortes disparités sont constatées dans les départements sur les déclarations de TVA à taux réduit (5,5%). En effet, les départements des 2 métropoles concentrent plus de la moitié de ces déclarations.

Répartition des bases imposables de la TVA au taux réduit de 5,5% déclarées par les établissements du secteur de la construction pour l'année 2017 et du parc de logements : comparaisons départementales

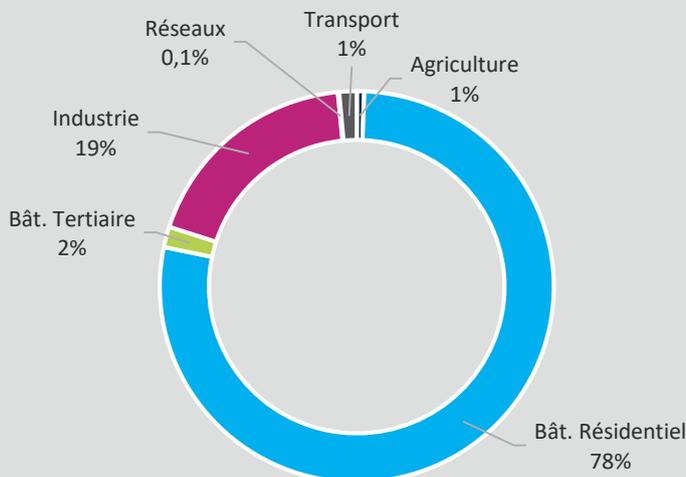
Unité : % des bases imposables en €uros | source : DGFIP Occitanie



Les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)

Répartition des CEE (classiques et précarité énergétique) délivrés en 2017 pour l'Occitanie

Unité : % GWh cumac | source : MTEs



En 2017, 6,796 TWhcumac ont été délivrées (classique et précarité énergétique) sur le périmètre Occitanie, et représentent 3% du volume national (116,05 TWhcumac).

Le volume régional se décompose pour 5,276 TWhcumac dans le secteur du bâtiment résidentiel (78%) et 1,258 TWhcumac dans l'industrie (19%).

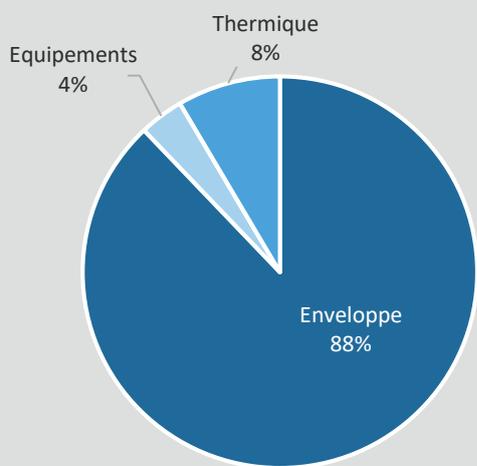
Le volume de CEE « précarité énergétique » représente 61% du volume total délivré et ne concerne que les bâtiments résidentiels en Occitanie.

Dans le parc résidentiel, 88% des CEE délivrés correspondent à l'enveloppe (isolation des combles, des toitures ou des murs). Ce volume est en net augmentation par rapport à 2016 (63%).

Le prix moyen de cession des CEE transférés au mois de décembre 2017 était de 0,415 € HT/Kwhcumac pour les CEE « classiques » et de 0,496 € HT/Kwhcumac pour les CEE « précarité énergétique ».

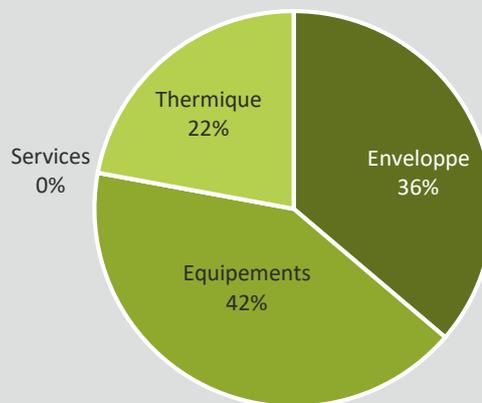
Répartition des CEE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le bât. résidentiel en 2017 en Occitanie

Unité : % GWh cumac | source : MTEs



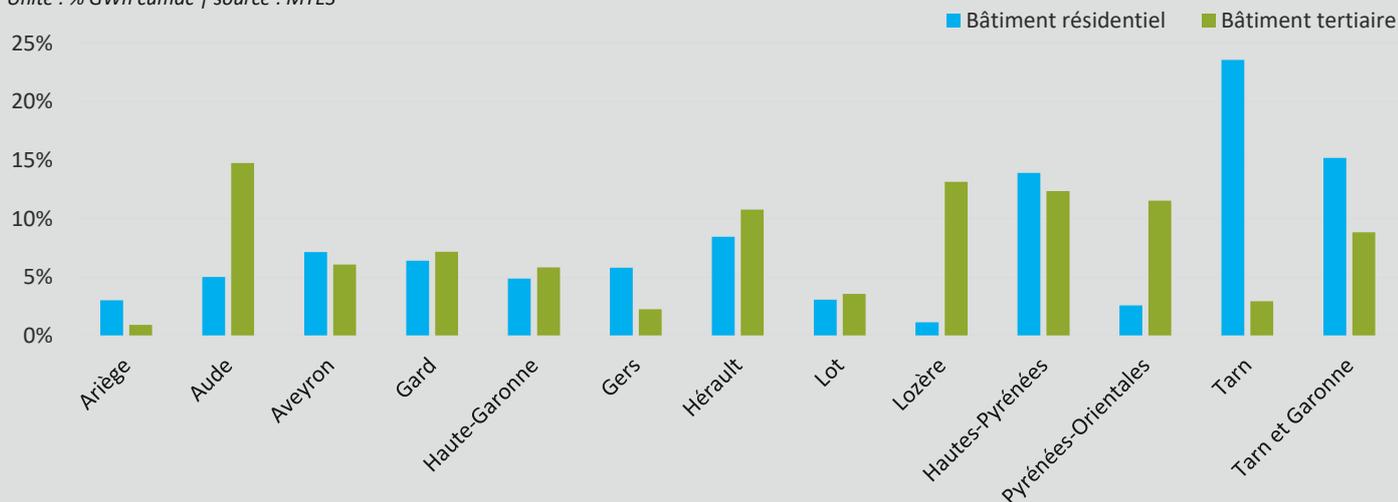
Répartition des CEE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le bât. tertiaire en 2017 en Occitanie

Unité : % GWh cumac | source : MTEs



Répartition des CEE (classiques et précarité énergétique) délivrés en 2017 : comparaisons départementales

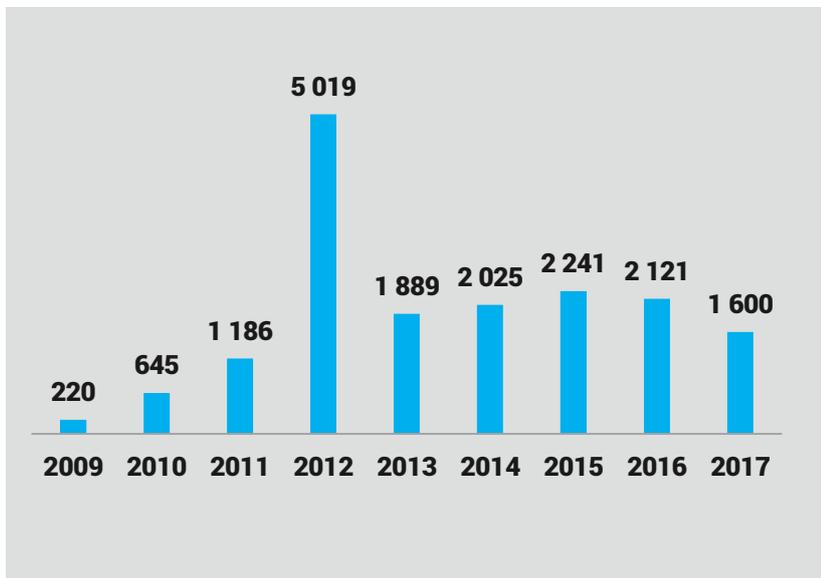
Unité : % GWh cumac | source : MTEs



L'éco-PLS

Evolution du nombre d'éco-PLS engagés

Unité : nombre de prêts engagés | source : DHUP

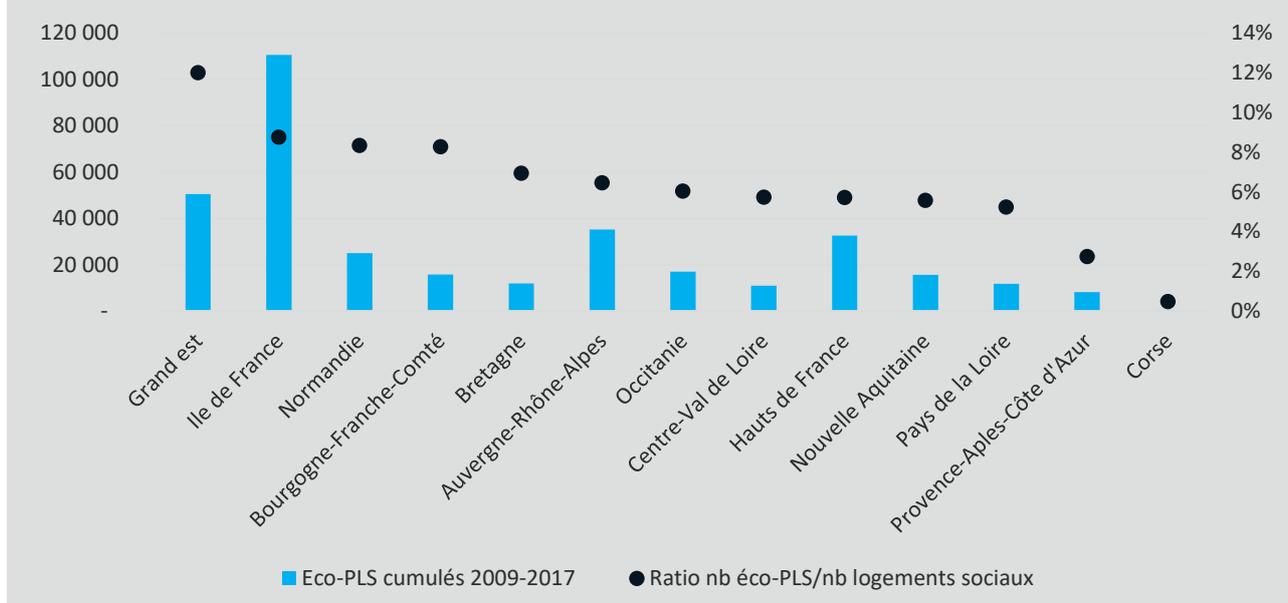


Nombre de logements engagés éco-PLS en 2017 (Evol. 1 an)	
Occitanie	France
1 600	61 502
-25%	+52%

Près de 17 000 Eco-PLS ont été engagés depuis le début du dispositif. Sur l'année 2017, 1 600 logements ont demandé un éco-PLS. La baisse constatée, sur la même période, représente 25%, sur un an.

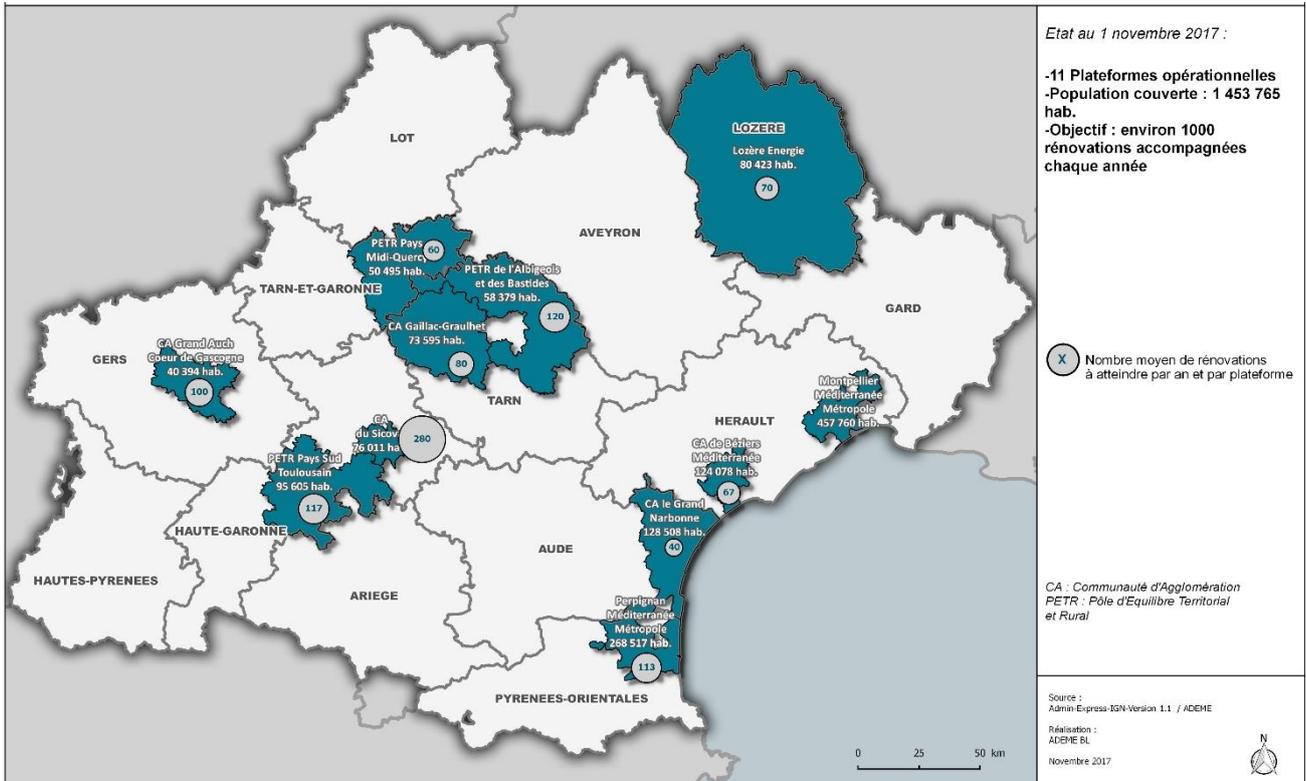
Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et 2017 en France

Unité : nombre de prêts engagés; ratio sur le nombre de logements sociaux | source : DHUP, RPLS 2017



L'accompagnement des ménages

Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE)



Chiffres clés 2017

- 11 Plateformes
- 25% de la population couverte
- 1 035 ménages accompagnés sur 3 ans

Source : ADEME Occitanie

Mises en place sur certains territoires de la région avec l'aide de l'ADEME, les **Plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE)** ont pour objectif d'**accompagner les particuliers** (en copropriété ou en maison individuelle) tout au long de leur projet : visite à domicile pour réaliser une étude thermique et définir le meilleur programme de travaux, aide au choix des entreprises, aide au montage des dossiers de demande de subvention, suivi des consommations d'énergie post-travaux, etc.

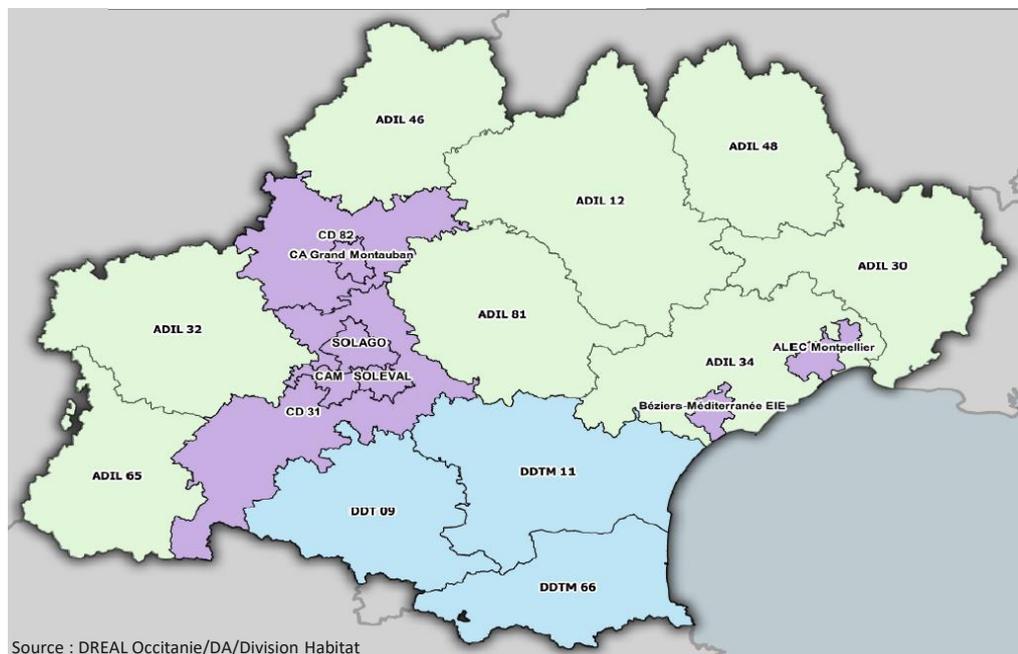
En visant des ménages souhaitant s'engager dans un **programme de rénovation globale**, ces plateformes sont donc complémentaires au dispositif de conseils proposés par les espaces INFO→ÉNERGIE.

Ces PTRE résultent d'un dispositif expérimental sur 3 ans.

Le réseau des PRIS ANAH

Chiffres clés 2017

- 20 PRIS ANAH
- 100% de la population couverte

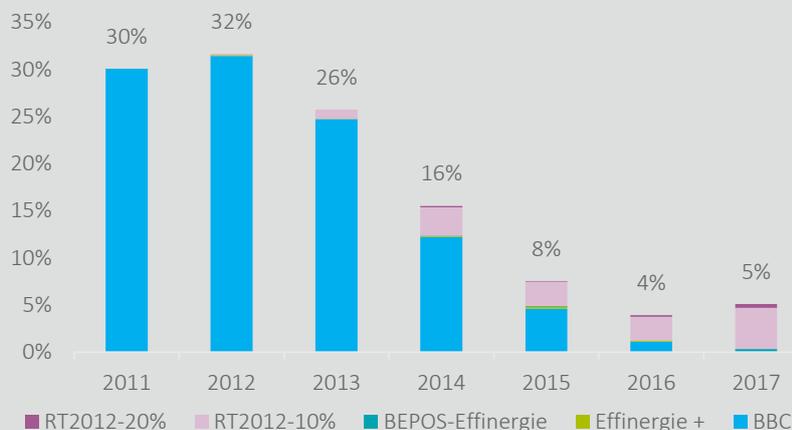


Les logements neufs

Les demandes de labellisation de logements neufs

Evolution des demandes de labellisation énergétique de logements rapportées aux autorisations en Occitanie

Unité : ratio nombre de logements | sources : Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitaldel



Nombre de logements avec demande de labellisation énergétique > RT2012 en 2017 (Evol. 1 an)

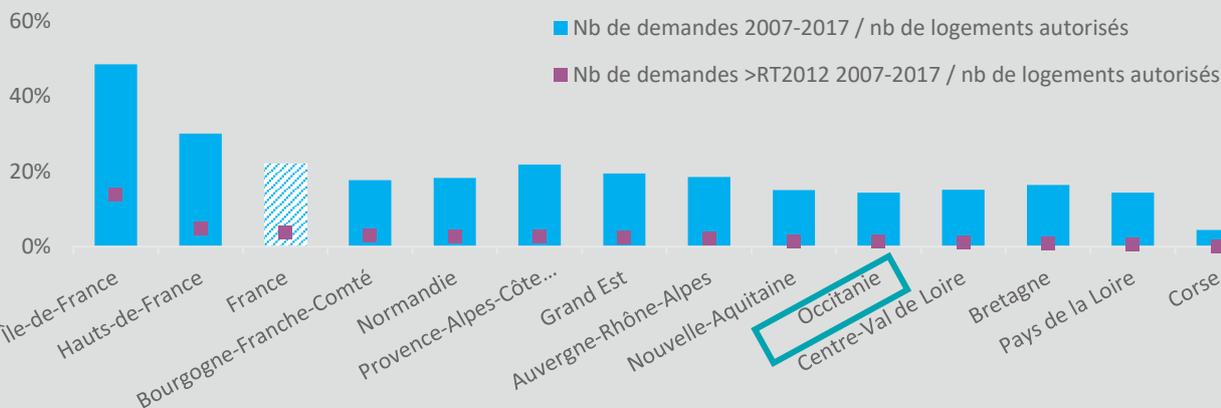
Occitanie	France
2 796	61 725
+87%	+31%

En 2017, près de 2 800 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique d'un niveau supérieur à la RT 2012, soit une hausse de 87% sur un an. Par ailleurs, ces logements représentent 5% des logements autorisés sur l'année 2017.

2 700 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique, soit une hausse de 83% en un an. Le label BBC est devenu la norme et ne fait plus l'objet de valeur ajoutée. Les labels d'un niveau de performance plus élevé peinent encore à se mettre en place. Un des freins a pu être le manque de visibilité sur la future norme RT 2020.

Bilan des demandes de labellisation énergétique 2007-2016 dans les logements en France

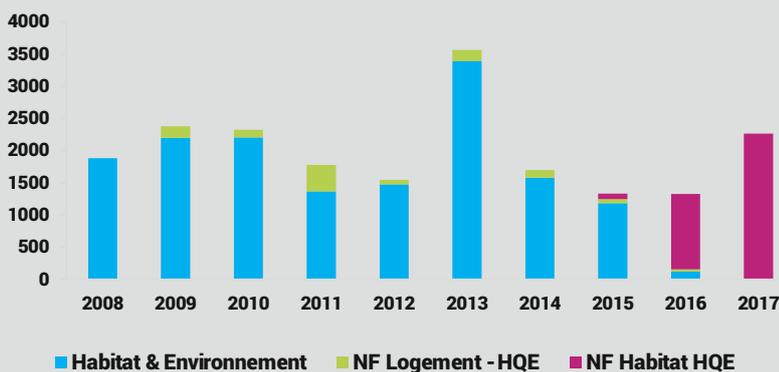
Unité : nombre de logements | sources : Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitaldel



La qualité environnementale des logements neufs

Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Occitanie

Unité : nombre de logements | source : Cerqual



Nombre de logements engagés dans une démarche qualité environnementale en 2017 (Evol. 1 an)

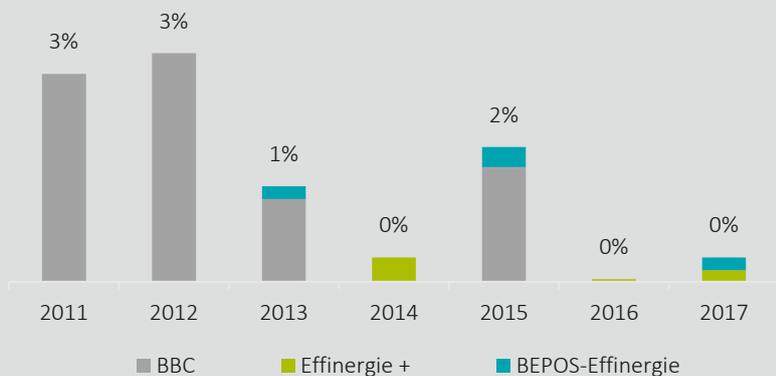
Occitanie	France
2 262	65 302
+70%	+10%

En 2017, plus de 2 200 logements se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale, notamment par le label NFHQE. Ce niveau a été multiplié par 8 sur une année.

La labellisation des bâtiments tertiaires neufs

Demandes de labellisation énergétiques de bâtiments tertiaires rapportées aux autorisations en Occitanie

Unité : ratio nombre de logements | sources : Effinergie, Sitadel



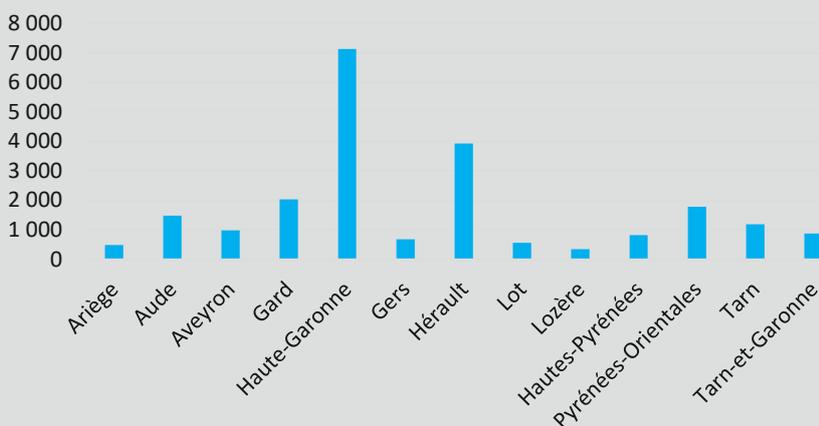
Surfaces de bâtiments tertiaires 2007-2017 par rapport à la surface autorisée

	Occitanie	France
Labellisations énergétiques	1,4%	4,3%
Certifications NF HQE	3,0%	6,1%

Sur la période 2007-2017, plus de 1 600 000 m² ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique ou de certification environnementale NF HQE.

Répartition des demandes de certifications environnementales NF HQE pour les bâtiments tertiaires (cumul 2007-2017) : comparaisons départementales

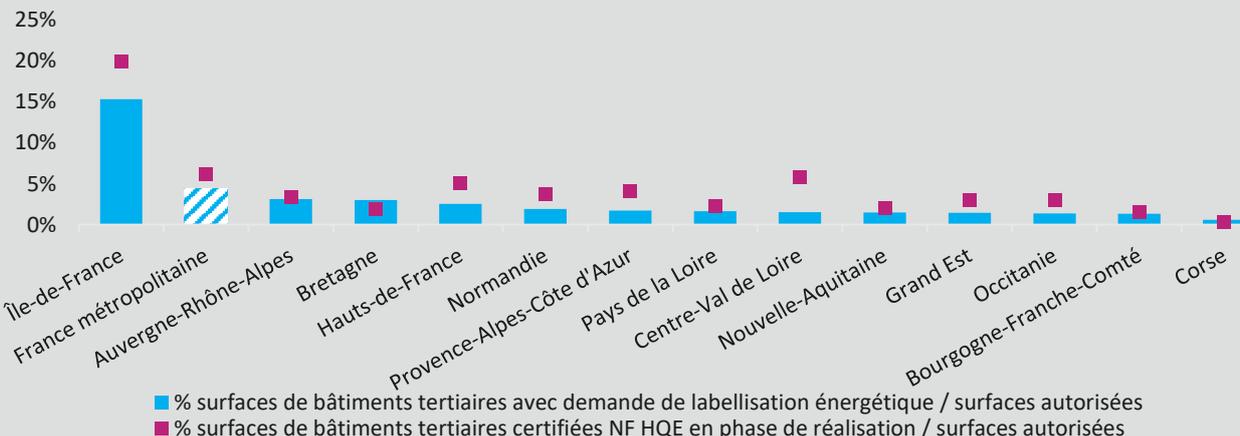
Unité : en milliers de m² | source : CERTIVEA



Au niveau national, hormis en Ile de France, la labellisation ou certification pour les bâtiments tertiaires est peu sollicitée.

Bilan des surfaces de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale NF HQE vs la surface autorisée entre 2007 et 2016 en France

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON | sources : Effinergie, Cerqual, Sitadel

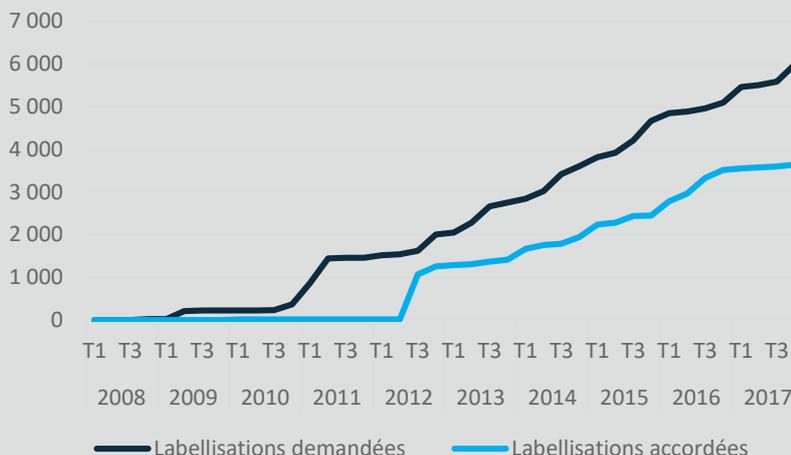


BBC Rénovation des logements collectifs et bâtiments tertiaires

BBC rénovation – logements collectifs

Evolution des demandes et accords de labellisation BBC rénovation pour les logements collectifs en Occitanie

Unité : nombre de logements collectifs cumulés | sources : Traitement CERC Occitanie - Effinergie



Nombre de logements BBC réno. demandées à fin T4 2017 (Cumul 4 trim. - Evol. 1 an)

Occitanie	France
900	34 555
ns	ns

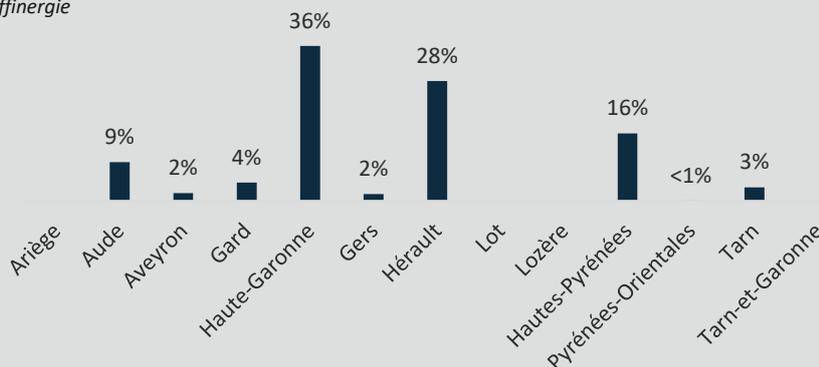
Les demandes de labellisations énergétiques BBC Rénovation et les labellisations accordées pour les logements, en Occitanie, sont en progression en 2017.

Au total depuis 2008, 5 989 logements se sont engagés dans la labellisation en Occitanie et 3 640 l'ont obtenue. Il s'agit de logements collectifs.

La Haute-Garonne et l'Hérault concentrent 64% des demandes.

Evolution des demandes de labellisation BBC rénovation pour les logements collectifs par département

Unité : nombre de logements collectifs cumulés 2008-2017 | sources : Traitement CERC Occitanie - Effinergie



BBC rénovation – bâtiments tertiaires

Evolution des demandes et accords de labellisation BBC rénovation pour les bâtiments tertiaires en Occitanie

Unité : surface de locaux cumulés en m² | sources : Traitement CERC Occitanie - Effinergie



Surface de labellisations BBC réno. demandées à fin T4 2017 (Cumul 4 trim. - Evol. 1 an)

Occitanie	France
8 130	252 145
ns	-40%

Après 4 années sans demande de labellisation BBC rénovation dans le parc tertiaire, l'année 2017 est marquée par une demande pour un volume de 8 130 m². A ce jour, sur la région Occitanie, 30 bâtiments tertiaires ont un appel à projet en cours, et 3 d'entre eux sont engagés dans une démarche BDM.

L'écart entre le nombre de demandes et les labellisations accordées s'explique par le délai de réalisation des projets (et non par l'abandon ou l'arrêt des projets en cours).

Pour en savoir plus sur ces projets, vous pouvez consulter le site de l'Observatoire BBC d'Effinergie : www.observatoirebbc.org.

Le chiffre d'affaires généré via les dispositifs

Les impacts économiques selon les dispositifs en Occitanie



Les entreprises du Bâtiment

Occitanie

France

60 577

Établissements Bâtiment

568 394

97%

- de 10 salariés

96%

75%

dont 0 salarié

71%

29%

Gros œuvre

27%

71%

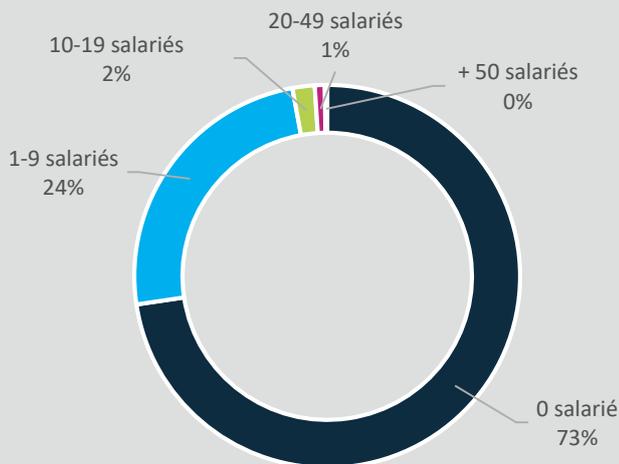
Second œuvre

73%

source : INSEE-SIRENE

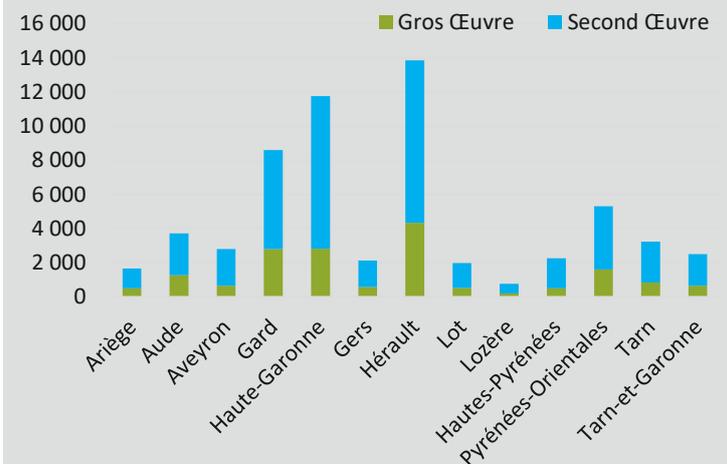
Répartition des établissements selon la taille en 2017

Unité : nombre d'établissements | source : INSEE-SIRENE



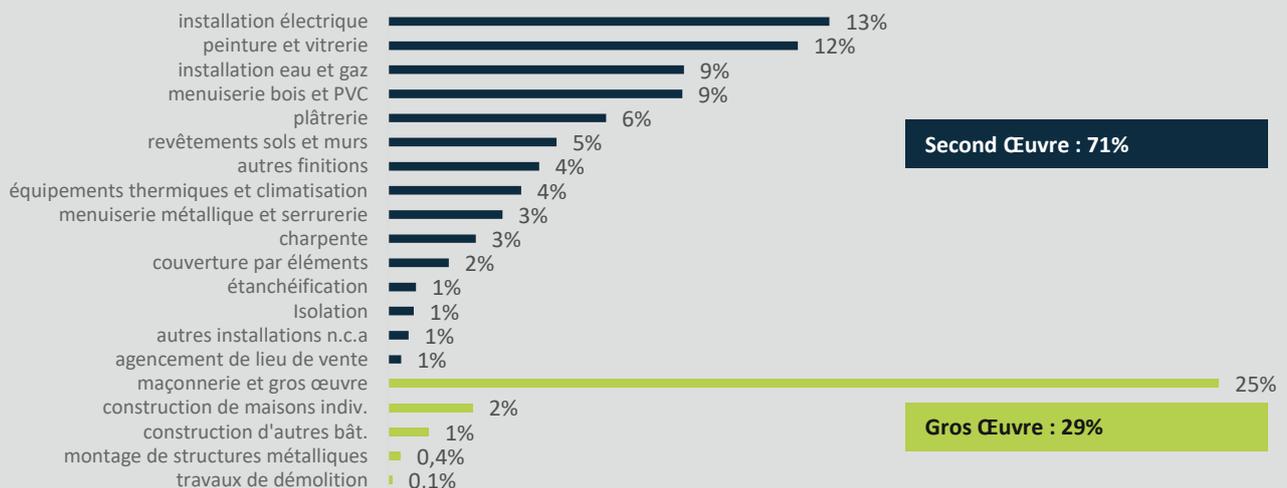
Répartition des établissements selon le département

Unité : nombre d'établissements | source : INSEE-SIRENE

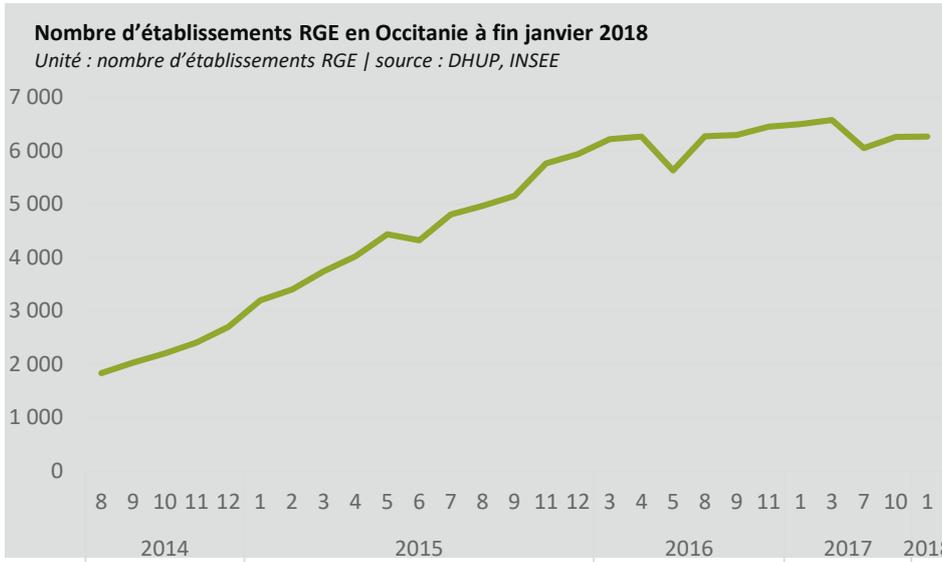


Répartition des établissements selon le département

Unité : nombre d'établissements | source : INSEE-SIRENE



La qualification RGE



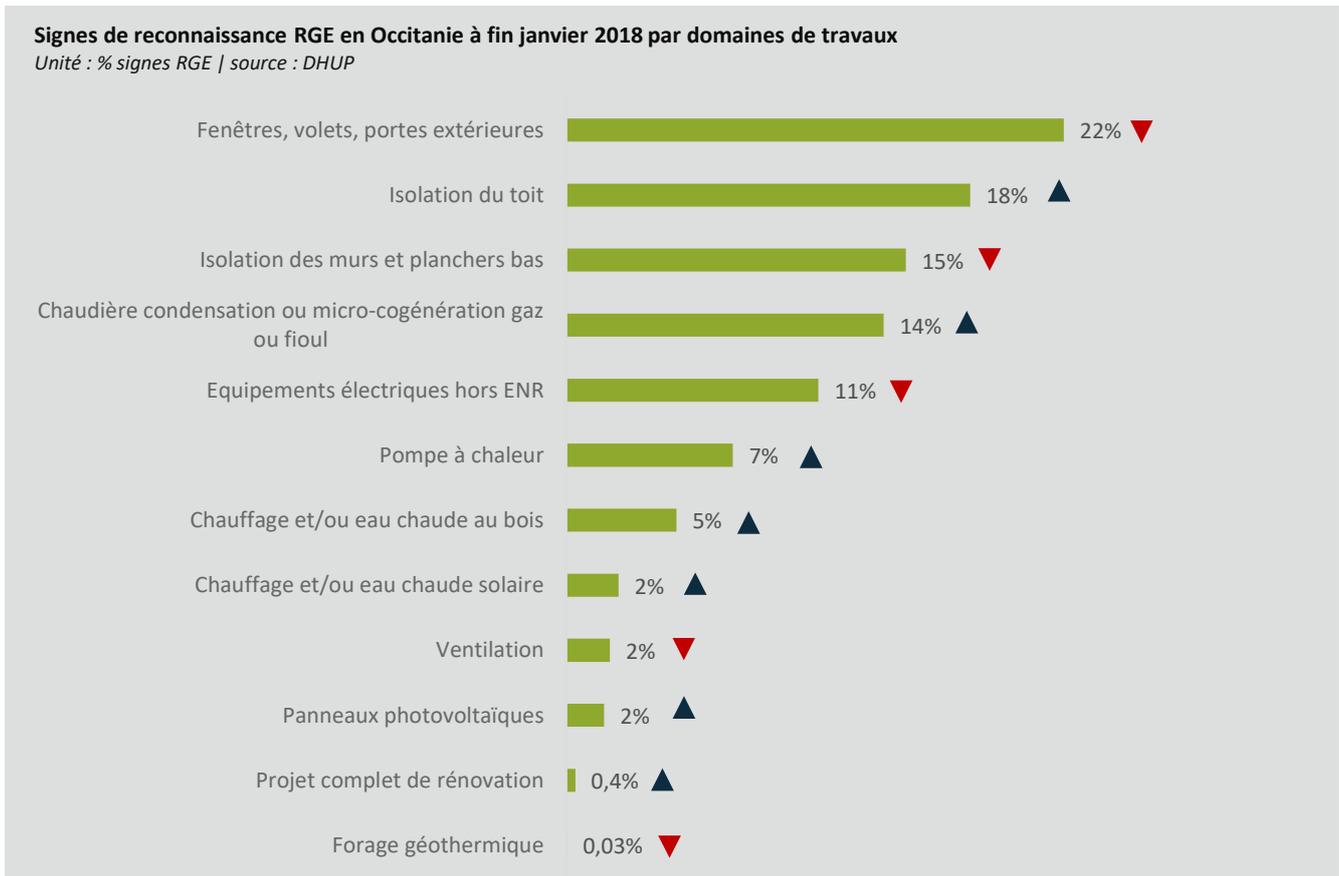
Nombre d'établissements RGE à fin janvier 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
6 264	65 521
-4%	-1%

L'Occitanie accuse une diminution du nombre d'entreprises RGE plus significative qu'au niveau national.

Depuis 2014, les entreprises se sont mobilisées pour obtenir une mention RGE qui est progressivement devenue obligatoire pour avoir accès aux dispositifs d'aides (CITE, éco-PTZ ...) dans le cadre de travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique. Après une baisse en juillet 2017, le nombre d'entreprises qualifiées en Occitanie semble se stabiliser sur la fin d'année 2017 et le mois de janvier 2018.

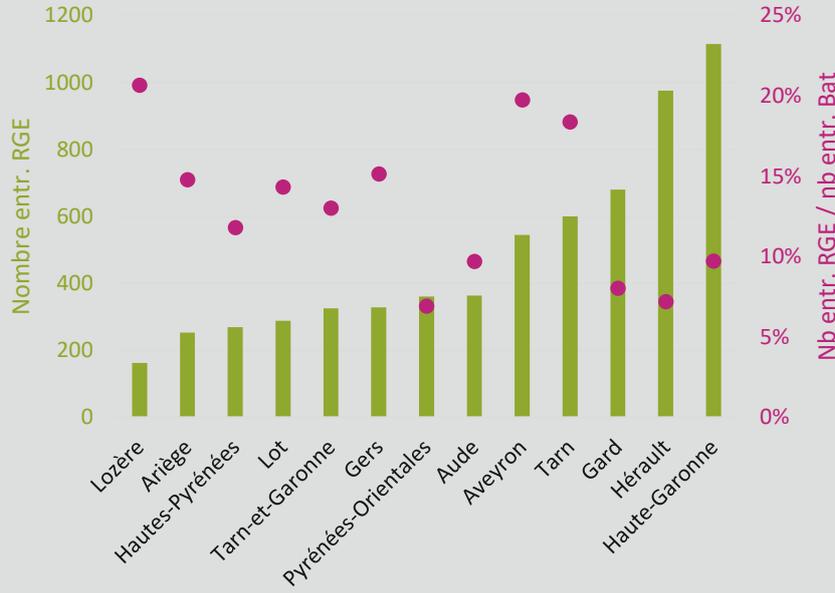
- La baisse constatée en France en Juillet 2017 du nombre d'établissements RGE s'explique par :
- la non réponse de certaines entreprises avant le 30 juin au questionnaire annuel ;
 - la non réalisation des audits obligatoires dans les 2 ans après l'obtention de la qualification (qualifications massives au 1^{er} semestre 2015 arrivant à échéance et pour les quelles les audits n'ont pas été réalisés) entraîne la perte de qualification.



La qualification RGE

Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en Occitanie à fin janvier 2018

Unité : nombre d'établissements / nb entr. Bât. | source : DHUP, INSEE



Ratio du nombre d'établissements RGE sur le nombre d'établissements Bâtiment à fin janvier 2018

Occitanie	France
10%	12%

Les établissements RGE en Occitanie représentent 10% des établissements de bâtiment de la région en janvier 2018 (vs 12% en France), avec des distinctions fortes selon les départements :

- 21% dans l'Aveyron
- 20% dans les Hautes-Pyrénées
- 18% pour le Tarn
- 15% pour l'Ariège et le Gers
- 14% pour le Lot
- 13% pour le Tarn et Garonne
- 10% pour l'Aude et la Haute-Garonne
- 8% pour le Gard
- 7% pour l'Hérault et les Pyrénées-Orientales

A noter : certaines entreprises du bâtiment, selon les domaines de travaux, ne sont pas concernées par le label RGE.

Evolution du nombre de bureaux d'études/économistes RGE en Occitanie à fin janvier 2018

Unité : nombre d'établissements | sources : ICERT, Certivea, OPQTECC, OPQBI



Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France à fin janvier 2018

Unité : nombre d'établissements / nb entr. Bât. | sources : DHUP, INSEE



Assistance en ligne et « PRIS PRO »

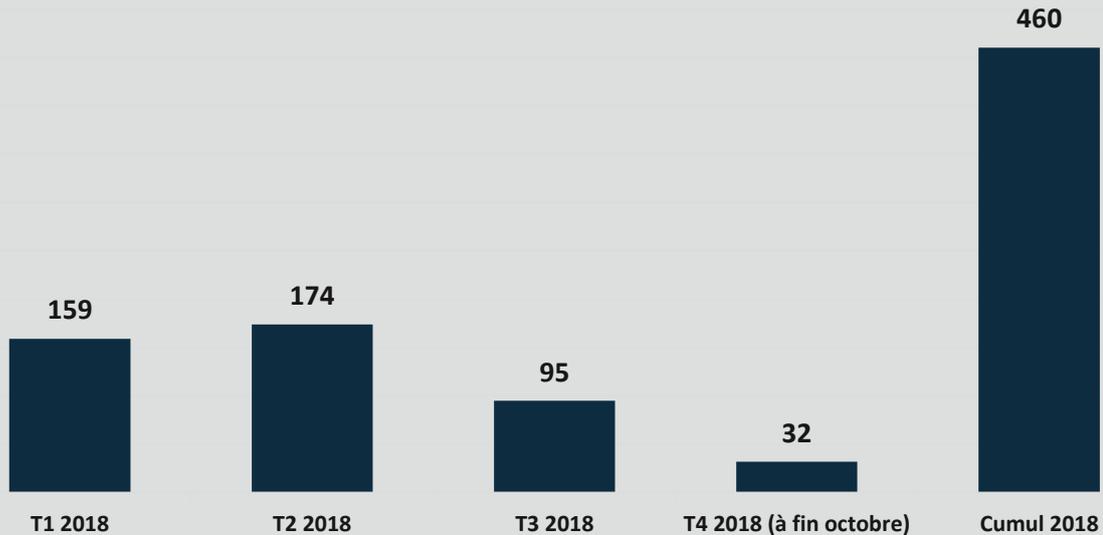


Envirobat Occitanie, association loi 1901 membre du Réseau Bâtiment Durable, née le 1er janvier 2018 du rapprochement des deux centres de ressources occitans CeRCAD Midi-Pyrénées et ECOBATP LR, fait office de « Point Rénovation Info Service » à destination des professionnels (activité baptisée « PRIS PRO »). Le centre de ressources propose ainsi un service d'assistance en ligne pour les acteurs de la construction et de la rénovation.

<http://www.envirobat-oc.fr/A-propos-Envirobat-Occitanie>

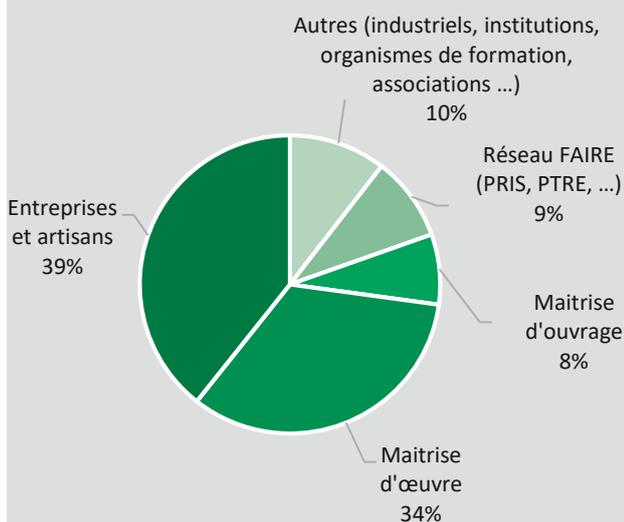
Assistance en ligne et PRIS PRO – Volume des demandes traitées

Unité : nombre de questions traitées | source : Envirobat Occitanie



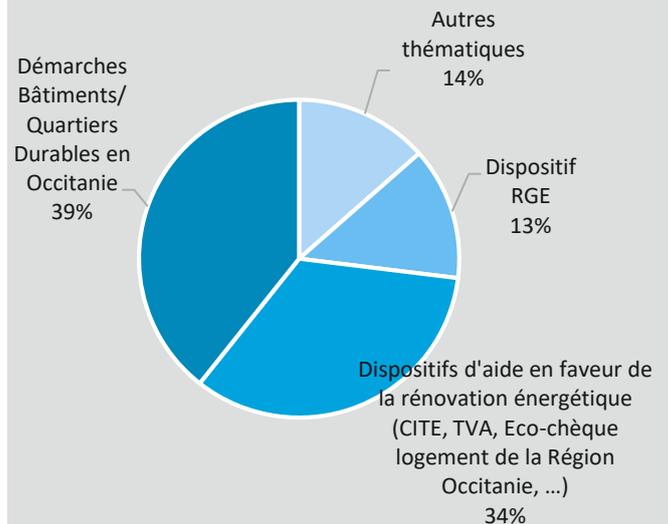
Assistance en ligne et PRIS PRO – Interlocuteurs

source : Envirobat Occitanie



Assistance en ligne et PRIS PRO – Thématiques

source : Envirobat Occitanie



Depuis la mise en place du PRIS PRO en 2014, près de 2 000 demandes ont été traitées en Occitanie.

En 2018, les questions émanent principalement des entreprises/artisans (39%) et des maîtres d'œuvre (34%).

47% des demandes portent sur les dispositifs d'aides en faveur de la rénovation énergétique et sur la mention RGE.

La formation continue des salariés

Les stagiaires FeeBat

Nombre de stagiaires FEEBAT en Occitanie
Unité : nombre de stagiaires | source : FEEBAT



Stagiaires FEEBAT en 2017 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
605	3 968
-47%	-51%

En cumul depuis le lancement du dispositif FEEBAT, plus de 15 500 stagiaires ont été recensés en Occitanie. Après une croissance importante sur les 5 premières années, le nombre de stagiaires n'a cessé de baisser.

Nombre de stagiaires FEEBAT (2009-2017) selon le module en Occitanie
Unité : nombre de stagiaires | source : FEEBAT



Les salariés en formation continue (hors alternance)

En 2017, **28 235** salariés ont bénéficié d'une formation, plus du tiers au profit des corps d'état « Gros œuvre » (23%) et « Electricité du bâtiment » (13%). Le nombre total de stagiaires a augmenté de +5% entre 2017 et 2016 et + 20% par rapport à 2008.

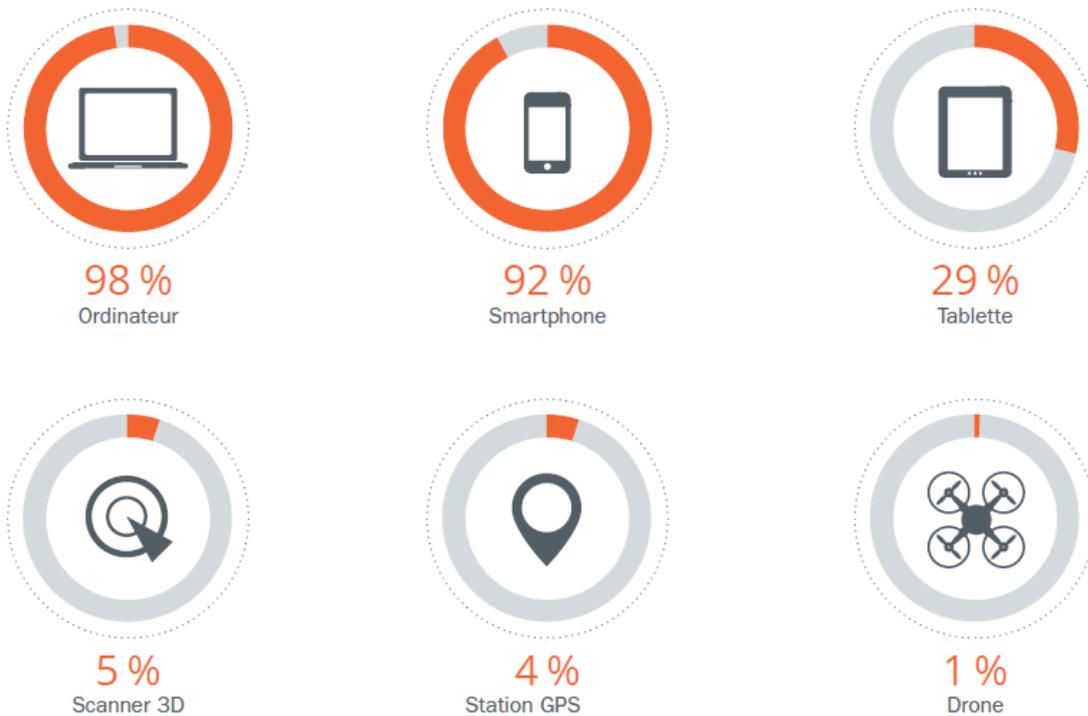
Source : OPMQ BTP

Les entreprises et le numérique

Extrait de l'étude d'impact de la transition numérique sur le secteur de la construction – Constructys – juin 2017

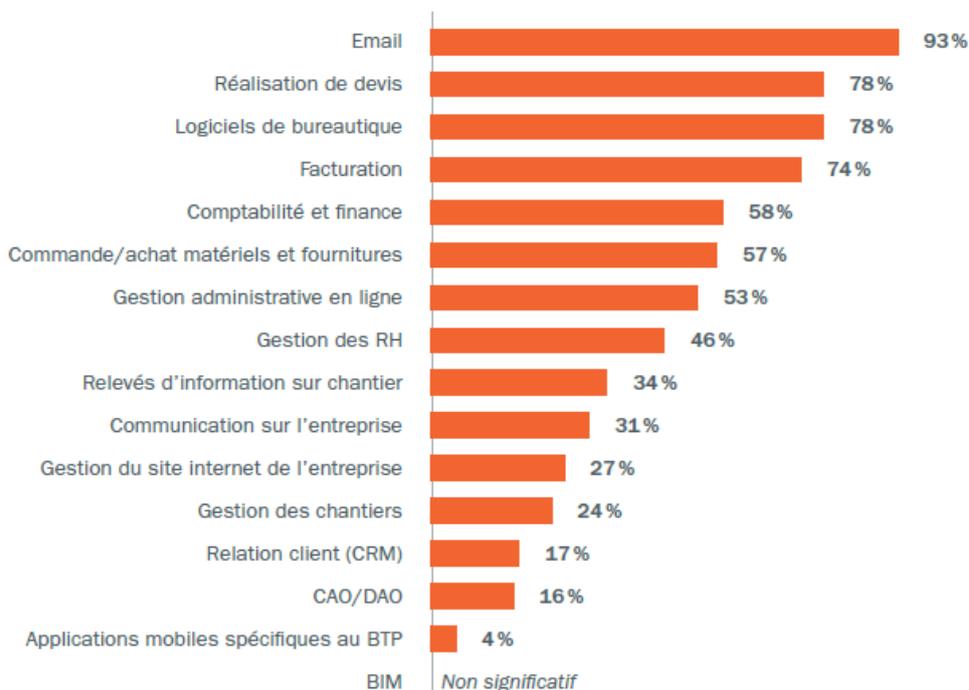
TAUX D'ÉQUIPEMENT EN OUTILS NUMÉRIQUES DES ENTREPRISES DU BTP

Source sondage KYU Lab pour Constructys 2017 (906 répondants)



DIFFUSION DES USAGES NUMÉRIQUES RÉGULIERS DANS LES ENTREPRISES DU BTP

Source sondage KYU Lab pour Constructys 2017 (829 répondants)

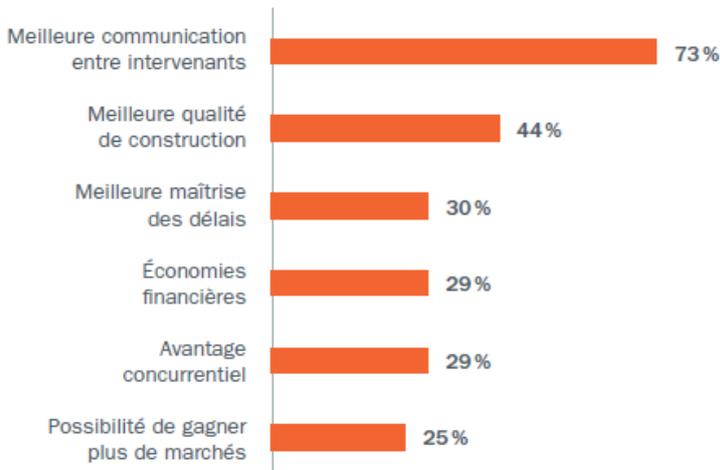


Les entreprises et le numérique

Extrait de l'étude d'impact de la transition numérique sur le secteur de la construction – Constructyts – juin 2017

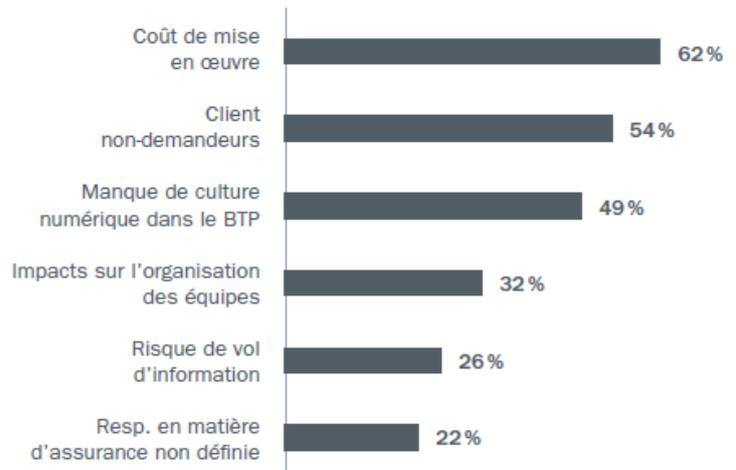
PERCEPTION DES ATOUTS POTENTIELS DU BIM SELON LES PME ET ETI

Source sondage KYU Lab 2017, 101 répondants parmi des entreprises de plus 10 personnes



FREINS ENTRAVANT L'ADOPTION DU BIM SELON LES PME ET ETI

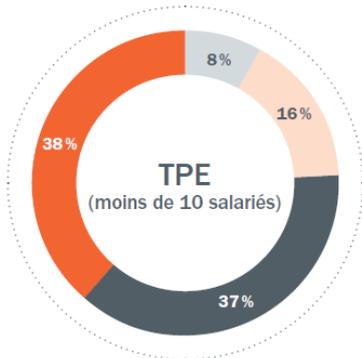
Source sondage KYU Lab 2017, 101 répondants parmi des entreprises de plus 10 personnes



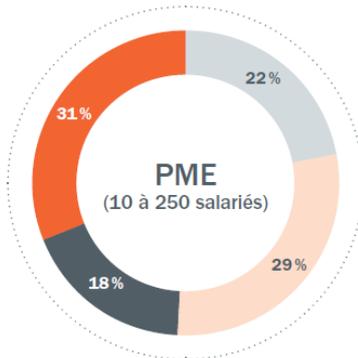
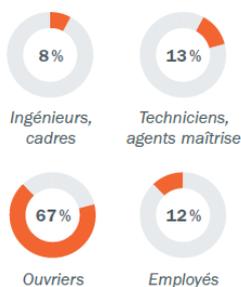
RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE FORMATION CONTINUE AU NUMÉRIQUE PAR CSP

Source Constructyts 2015 – Traitement KYU Lab

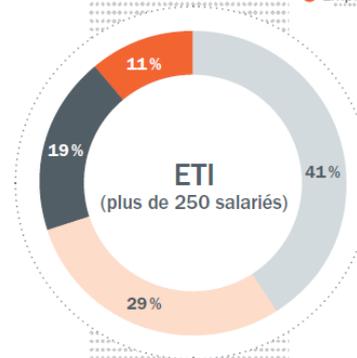
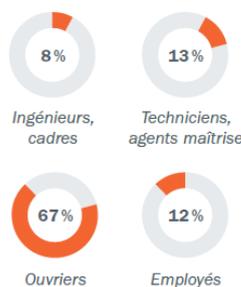
● Ingénieurs, cadres
● Techniciens, agents de maîtrise
● Ouvriers
● Employés



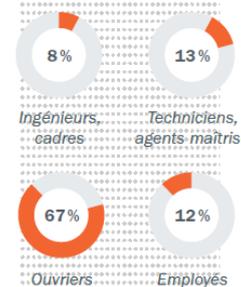
Répartition des individus formés en 2015 par CSP (tous domaines)



Répartition des individus formés en 2015 par CSP (tous domaines)



Répartition des individus formés en 2015 par CSP (tous domaines)



Les entreprises et le numérique

Le PACTE

Le Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique (**PACTE**) a été lancé au début de l'année 2015 par les pouvoirs publics. Un des objectifs est d'accompagner la montée en compétences des professionnels du bâtiment dans le champ de l'efficacité énergétique, et ce, afin de renforcer la qualité dans la construction et de réduire la sinistralité.

Un appel à projet national a été lancé au cours de l'année 2016 : Renforcer les relations avec les territoires autour de la montée en compétences des professionnels du Bâtiment ». Parmi les 70 dossiers recensés, 40 ont été sélectionnés dont 30 bénéficient d'un soutien du PACTE et 10 d'une aide du PTNB (Plan Transition Numérique dans le Bâtiment).

Parmi les projets retenus, deux sont co-financés par la région Occitanie :

- **Formation de « Compagnon référent en performance énergétique »** porté par le CFA BTP Toulouse-Muret. Ce projet vise à développer un dispositif de formation de « compagnons référents en performance énergétique ». Le parcours de formation s'adresse aux alternants, ouvriers professionnels, demandeurs d'emploi. Ses moyens pédagogiques reposent sur un enseignement mixte associant des apprentissages en ligne (tutoriels vidéo, quizz, etc.) et présentiels sur les plateaux techniques de formation par la pratique Praxibat.
- Le projet **CLEF PRO BAT** porté par l'Ecole Nationale du Chanvre basée à Mende en Lozère. Ce projet propose un cursus de formation de 3 à 9 jours pour les artisans et leurs salariés avec la mise en pratique sur un plateau pédagogique adapté ; un module de formation dédié aux architectes, bureaux d'étude, thermiciens et commande publique ; une assistance technique pour la réalisation des premiers chantiers en Chanvre ; une formation à distance ouverte à tous (MOOC) qui a démarré en septembre 2017.



Le PTNB

Le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB) a lancé différents appels à projets en juin 2016. L'objectif est de soutenir les porteurs de projets novateurs qui mettent en évidence de nouveaux outils. Tous les métiers et projets sont concernés dont les chantiers du quotidien.

Plusieurs lauréats en Occitanie :

AAP : Renforcer les relations avec les territoires autour de la montée en compétences des professionnels du bâtiment

- BIM'OC : consiste en un accompagnement personnalisé des TPE et PME vers la transition numérique (Haute Garonne)
- ACDC : mise en place d'un dispositif de formation autour d'un chantier de construction/rénovation d'une maison de santé pluridisciplinaire BEPOS, via l'utilisation de la maquette numérique et du BIM (Ariège)

AAP : Carnet Numérique de Suivi et d'Entretien du logement

- BAZIMO

AAP : BIM Chantier

- SELVEA : centre nautique Neptune, construction d'une salle de musculation BIM



Site de Toulouse (siège)

1, rue de la cité administrative – CS 80002
31074 Toulouse cedex 9
05 61 58 65 42

Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier cedex 2
04 34 46 67 48

cerc-occitanie@i-carre.net | www.cercoccitanie.fr
SIRET : 84053278200017 | NAF : 7490A